



**CES JOURNAUX
QUI N'ARRIVENT
JAMAIS**

**REPORTERS
SANS FRONTIERES**
POUR LA LIBERTE DE L'INFORMATION

SOMMAIRE

Avant-propos	4
Les trois étapes principales du circuit de distribution de la presse	5
1 - Quand le lecteur n'a plus de journaux à acheter	6
▼ Main basse sur les journaux dans les kiosques	7
Le prix fort pour masquer la vérité à Madagascar	7
Achat massif au Togo et menaces au Congo-Brazzaville	7
Guinée équatoriale : une édition partie en fumée	8
▼ Un affichage bien sélectif	9
L'art de choisir les devantures des étals en Pologne	9
La presse indépendante bannie des aéroports serbes	10
▼ La manière forte pour se débarrasser des contenus qui dérangent	11
L'affiche de la discorde des partisans du président turc	11
Un symbole français de la liberté de la presse en flamme	12
Le dangereux métier de « crieur » et de vendeur de journaux au Mexique	13
▼ Les entraves à la distribution de la presse en chiffres	14
2 - L'acheminement de la presse : un parcours semé d'embûches	16
▼ Les obstacles rencontrés par les transporteurs et dans les centres de distribution	17
Des barrages militaires contre la presse nigériane	17
Conduire un camion de distribution de journaux au Cachemire, une activité risquée	18
La difficile distribution du plus ancien journal anglophone du Pakistan	19
Une saisie inédite dans un centre de stockage brésilien	20
▼ L'acheminement limité par voie postale ou par les taxes	21
La livraison des abonnés russes menacée	21
L'arme de la taxe douanière au Kosovo	22
▼ Des frontières infranchissables	23
<i>Jeune Afrique</i> : l'hebdo non grata en Algérie	23
<i>Rafiki</i> : une édition portée disparue à la frontière de la RDC	25
<i>Charlie Hebdo</i> : non distribué pour cause de blasphème	26
▼ Les « serial censeurs » de la distribution	28

3 - La délicate étape de l'impression	30
▼ Le lieu de tous les dangers : l'imprimerie	31
Le Soudan, champion du monde des saisies à l'imprimerie	31
Le journal égyptien <i>Al Ahaly</i> face au chantage à l'impression	32
Au Gabon, un journal piraté chez l'imprimeur	33
France : des imprimeries bloquées par des grévistes... et des manifestants	34
▼ Le papier, une matière première qui vaut de l'or	35
Au Venezuela, les journaux d'opposition, premières victimes de la pénurie de papier	35
Trois journaux nicaraguayens privés d'encre et de papier	36
La parade maltaise	37
Le regard d'une experte de la distribution, entretien avec Carine Nevejans	38
▼ Les monopoles privés ou publics qui grippent le système de l'impression et de la distribution	40
Un homme d'affaires bulgare maître du jeu	40
La mainmise d'un grand groupe multimédia en Argentine	41
Le dernier journal d'opposition en Azerbaïdjan asphyxié par le monopole d'État / Trois questions au rédacteur en chef d' <i>Azadlig</i>	42
4 - Recommandations RSF	44

ENQUÊTE SUR LES ENTRAVES À LA DISTRIBUTION DE LA PRESSE

Leur signature apparaît rarement dans l'ours d'un journal. Imprimeurs, transporteurs, distributeurs et vendeurs de journaux sont pourtant les maillons essentiels d'une longue et complexe chaîne de diffusion de la presse. Sans eux, le lecteur ne pourrait découvrir chaque jour, chaque semaine ou chaque mois l'actualité. Il ne pourrait accéder à une information plurielle, à cette indispensable nourriture qui forge les esprits d'une société démocratique.

La liberté de la presse repose aussi bien sur la capacité d'un journaliste et de sa rédaction d'exercer librement et sereinement leur activité que sur la liberté de distribuer le produit de ce travail. La santé financière de l'éditeur doit être préservée. L'imprimeur doit être libre d'imprimer les journaux qu'il souhaite. Enfin, qu'elle soit étatique, privée, ou coopérative, la distribution de la presse doit être effectuée avec la même diligence et la même impartialité pour tous les titres, quels qu'ils soient, sur l'ensemble d'un territoire national. La moindre interférence, le moindre obstacle dans ce processus reviennent à enrayer l'accès à l'information des citoyens.

Une étude réalisée par Reporters sans frontières (RSF) dans plus de 90 pays révèle que dans près de 68 % des cas, les auteurs des entraves à la circulation des journaux sont les États et les gouvernements et que près de 41 % des cas de censure se produisent au moment de la vente. Tant qu'il n'est pas parvenu dans les mains de son lecteur, un journal reste vulnérable - et l'imagination des prédateurs infinie.

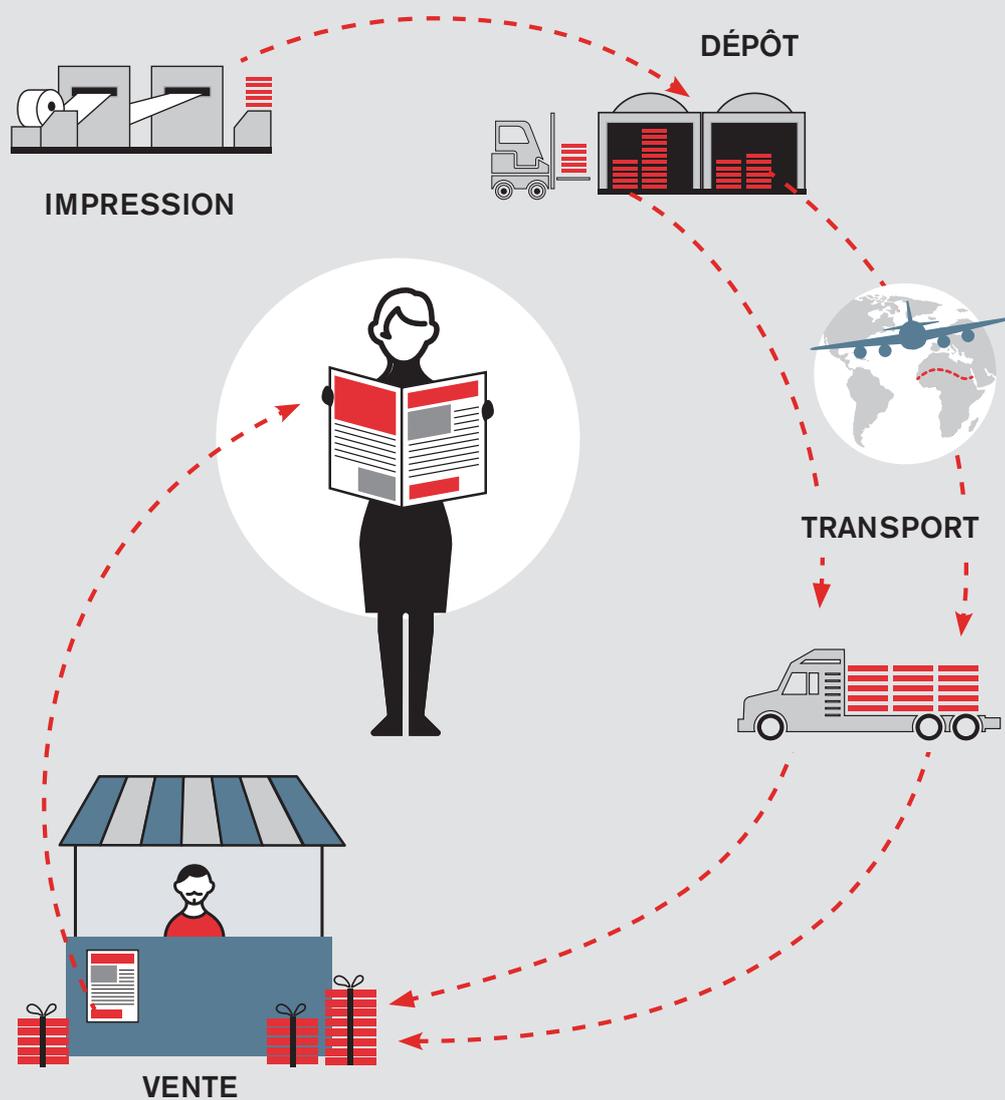
Achats massifs de journaux, saisies d'édition dans les kiosques et à l'imprimerie, piratage de contenu, taxe douanière rétroactive, pénurie de matière première essentielle comme le papier... À défaut d'empêcher une enquête de se faire et un journaliste de se taire, il reste mille et une manières de bloquer l'information au moment de sa diffusion, de la manière la plus brutale - en tuant par exemple un vendeur de journaux à la criée - à la plus insidieuse. Cela prend parfois du temps, mais la mainmise d'un oligarque ou d'un État sur le secteur de l'impression et de la distribution permet, aussi discrètement qu'irréremédiablement, d'étouffer un titre gênant.

Dans un monde de plus en plus digital, où le marché de la presse écrite se porte mal et a continué à perdre en moyenne près de 10 % de ses lecteurs et de ses revenus publicitaires en 2017-2018, les secteurs de l'impression et de la distribution de la presse de presse n'en sont que plus vulnérables aux pressions. D'où l'urgence à lever le voile sur des pratiques qui menacent notre liberté fondamentale d'être informé.



[LE CIRCUIT DE LA DISTRIBUTION]

UN CHEMIN PARFOIS PÉRILLEUX



1 QUAND LE LECTEUR N'A PLUS DE JOURNAUX À ACHETER

Ils représentent le tout dernier maillon de la chaîne de distribution de la presse. Qu'ils soient « crieurs de rue » dans une ville mexicaine, kiosquiers sur la plus grande avenue de la capitale française ou encore marchands de journaux dans une station-service polonaise, un aéroport serbe, dans les rues de Madagascar ou du Congo-Brazzaville, les vendeurs de journaux jouent un rôle essentiel dans la diffusion de l'information.

→
Kiosque à journaux à
Antananarive, la veille de
l'élection présidentielle de
2013 à Madagascar,
le 22 octobre 2013.
© Stéphane de Sakutin / AFP



Dernier intermédiaire entre le lecteur et son journal, le vendeur de journaux représente aussi la dernière possibilité de limiter l'accès à l'information. Une étude réalisée par RSF (voir page 15) confirme que près de 41% des cas de censure se produisent au moment de la vente. La diffusion de l'information peut être discrètement empêchée sans que cela ait un impact sur l'équilibre financier du journal, lorsque toute une édition est achetée massivement dans les kiosques par une institution ou un individu. Les entraves se révèlent plus spectaculaires dans les nombreux cas constatés de saisies. Ou plus insidieuses, lorsque les marchands de journaux n'ont d'autre choix que de promouvoir la seule presse pro-gouvernementale au détriment de la presse indépendante, qui finit par étouffer économiquement. Enfin, la censure peut s'exercer de façon radicale et brutale lorsque les marchands de journaux se trouvent directement menacés, voire assassinés. Au final, qu'importe la manière et les moyens, l'objectif est toujours le même : empêcher un journal d'être lu.



← Pour empêcher un journal d'être lu, tous les moyens sont bons : achat massif d'une édition, saisies d'exemplaires, voire assassinat des vendeurs de journaux.

© Pixabay

MAIN BASSE SUR LES JOURNAUX DANS LES KIOSQUES

Le prix fort pour masquer la vérité à Madagascar

Le bi-hebdomadaire malgache *Telonohorefy* s'attendait à faire le plein des ventes le 18 septembre 2018 : sa une affichait les portraits de la Première dame de Madagascar et du conseiller de l'ex-président Rajaonarimampianina, en exercice à l'époque des faits, accompagné d'un titre affirmant qu'ils avaient une liaison secrète. De fait, le matin de la parution, l'édition du jour a rapidement disparu des étals. Mais les acheteurs n'étaient pas leurs lecteurs habituels. « *Le plus discrètement possible* », tous les exemplaires disponibles chez les marchands de journaux ont été achetés par « *des représentants du pouvoir* », se souvient un responsable du journal.

Quelques jours plus tard, l'équipe de *Telonohorefy* décide de traiter à nouveau du sujet. Une seconde fois, l'édition disparaît de la circulation. L'information n'aura finalement jamais été diffusée à grande échelle. « *Le sujet étant délicat, aucun autre journal n'a osé relater cet épisode* », confirme un journaliste local. En revanche, six mois plus tard, au moment où le conseiller du président est arrêté pour faits de malversations et de corruption, *Telonohorefy* republie son portrait aux côtés de l'épouse du président, assurant qu'il a été en réalité incarcéré « *pour avoir détourné* » la Première dame. Le numéro s'est alors normalement vendu.



↑ L'édition du 18 septembre 2018 du journal malgache *Telonohorefy*, qui révèle une liaison entre la Première dame malgache et le conseiller du président, a été massivement achetée par le pouvoir.

© DR

Achat massif au Togo et menaces au Congo-Brazzaville

La plus discrète des méthodes est d'acheter massivement une édition indésirable avant même qu'elle ne soit distribuée dans les kiosques - ou de la saisir. Cela a été le cas en septembre 2017 au Togo. Le numéro 2958 de l'hebdomadaire *Jeune Afrique* avec sa une sur le président Faure Gnassingbé est introuvable à Lomé. La semaine suivante, dans un [éditorial intitulé « Vérités togolaises »](#), François Soudan, alors directeur de la rédaction de *Jeune Afrique*, donne quelques explications : « *À leur arrivée à l'aéroport de Lomé-Tokoin le 18 septembre, la totalité des exemplaires de JA sont saisis par la douane, comme au bon vieux temps des partis uniques. (...) Avant d'envoyer notre distributeur sur les roses, les gabelous ont pris soin d'empocher les frais de... dédouanement.* »



↑ Le journal congolais *Polele Polele* est coutumier de unes très critiques du pouvoir. Ici le 12 mai 2015.

© DR

Lorsque l'achat massif se fait après la diffusion dans les points de vente, le risque est aussi plus grand pour les vendeurs. Au Congo-Brazzaville, des marchands de journaux de la capitale se souviennent encore d'un épisode qui remonte à l'année 2016 : « *Un matin, à 8 heures, des kiosquiers de Brazzaville nous ont appelés pour nous avertir que tous les exemplaires de notre édition avaient été vendus* », raconte Rufin Mahinga, le directeur de la publication congolaise *Polele Polele*. « *Des hommes non identifiés par les marchands de journaux, mais reconnus comme étant des agents de la police, avaient déferlé sur la ville et tout ramassé* », poursuit le fondateur du journal créé en 2009.

L'équipe de *Polele Polele* décide d'effectuer une nouvelle livraison aux kiosquiers, mais ces derniers refusent de réceptionner le journal car « *les policiers les avaient menacés de les arrêter s'ils vendaient notre édition* », se souvient Rufin Mahinga. L'édition en question comportait en une le titre : « *Comment le faire partir ?* » Même si le journal s'était gardé d'y associer une photographie du président, il était clair que la question le visait directement.

Guinée équatoriale : une édition partie en fumée



↑ Août 2017. L'interview du journaliste Samuel Obiang Mbana dénonçant la censure et l'absence de protection des journalistes en Guinée équatoriale déclenche l'ire du ministère guinéen de l'Information.

© Samuel Obiang Mbana

En Guinée équatoriale, les autorités ne s'embarrassent même pas de faire disparaître discrètement des kiosques les éditions qui ne sont pas à leur goût. Dans ce pays « *où l'état du journalisme est délétère, où la presse nationale est en prison et où un journaliste qui essaie de faire son métier est automatiquement déclaré ennemi ou opposant du régime* », comme le résume l'unique correspondant équato-guinéen pour la presse internationale, [Samuel Obiang Mbana](#), l'ordre est donné, le 1^{er} août 2017, de [retirer de la vente](#) l'ensemble des exemplaires de l'hebdomadaire gouvernemental *Ebano* avant qu'ils ne soient [tous brûlés](#).

L'article qui avait déplu au pouvoir traitait des pressions gouvernementales exercées contre la presse et les journalistes en Guinée équatoriale. Dans une interview au journal, Samuel Obiang Mbana, correspondant de l'Agence France-Presse (AFP), d'*Africa n°1*, d'*AfricaNews* et de la radio allemande Deutsche Welle (DW) [dénonçait le manque de respect accordé à la profession par les forces de sécurité](#). Le journaliste indépendant demandait au gouvernement de sensibiliser ces dernières sur le rôle de la presse et sur la nécessité de laisser travailler les journalistes.



↑ Samuel Obiang Mbana, journaliste indépendant et correspondant en Guinée équatoriale de plusieurs médias internationaux, dont l'AFP et Deutsche Welle.

© DR

UN AFFICHAGE BIEN SÉLECTIF

L'art de choisir les devantures des étals en Pologne

Pour être acheté, un journal doit d'abord être repéré par son lecteur potentiel au milieu de dizaines d'autres titres présentés sur les étals des marchands de journaux. Le parti polonais ultra-conservateur Droit et Justice (PiS) au pouvoir se sert de ce simple principe de base pour mieux [affaiblir la presse d'opposition](#). En contraignant les marchands de journaux à exposer de manière « esthétique » et « visible » les titres pro-gouvernementaux, il a trouvé un moyen très efficace de rendre invisibles les journaux indépendants dans les points de vente.

C'est ainsi qu'en janvier 2017, [la société d'État Lotos Paliwa](#), qui gère le réseau de près de 480 stations-service à travers le pays a, au prétexte de mieux accompagner les goûts de ses clients, [imposé aux responsables de la chaîne](#) de changer leur manière d'exposer la presse et de mettre en avant, sur leurs étals de quotidiens et de magazines, certaines publications - à savoir *Nasz Dziennik*, qui paraît six jours par semaine, et les hebdomadaires *Do Rzeczy*, *Sieci*, *Wprost* et *Gazeta Polska*. Tous sont des titres favorables au pouvoir.

Selon le groupe, cette stratégie a été adoptée après une étude des équipes de direction pour mieux répondre aux « habitudes de consommation des clients de leur stations-service ». Pourtant, selon des analyses similaires, effectuées cette fois par le distributeur privé [Kolporter](#), qui [possède le plus grand réseau de distribution de la presse du pays](#), les préférences des clients des stations-service vont surtout vers les magazines féminins et la presse people - voire les titres érotiques dans les points de vente proches des autoroutes. Viennent ensuite les thématiques sociales, politiques et la presse automobile.

[Le groupe Lotos n'est pas le seul à influencer les choix de ses lecteurs](#). Un an plus tôt, de telles réorganisations avaient déjà eu lieu dans les 1 700 stations-service de la société publique Orlen, qui, pour ce faire, [avait mis fin à un accord avec Agora](#), l'éditeur [des journaux d'opposition *Gazeta Wyborcza* et *Newsweek Poland*](#) concernant l'affichage de ses titres.



↑ Les marchands de journaux polonais sont contraints par des règles strictes pour l'organisation de leur étal : mieux exposés, les journaux pro-gouvernementaux se vendent davantage que les titres indépendants ou d'opposition.



↑ À la demande des autorités, plusieurs publications indépendantes ont été retirées des salons d'attente d'Air Serbia à l'aéroport de Belgrade.

© Alexa Stankovic / AFP

La presse indépendante bannie des aéroports serbes

En Serbie, pour redevenir présents et visibles dans l'enceinte de l'aéroport Nikola Tesla de Belgrade, les derniers titres d'opposition qui survivent encore dans le pays ont dû opter pour une opération de charme. Le 27 décembre 2018, des journalistes et des militants de l'organisation Civic Initiative ont distribué pacifiquement et gratuitement aux voyageurs et au personnel d'Air Serbia des exemplaires des hebdomadaires *NIN*, *Vreme* et *Nedeljnik*, et du quotidien *Danas*.

Les jours précédents, ces quatre publications indépendantes avaient disparu des salons et des avions d'Air Serbia. La direction de la compagnie aérienne nationale avait demandé à son personnel de retirer certains journaux et magazines laissés à la disposition des voyageurs. La note qui leur avait été transmise précisait : « *Portez une attention spéciale à NIN, Vreme et Nedeljnik, ainsi qu'à des journaux aux contenus similaires.* »

Interrogée par la chaîne de télévision serbe N1, Air Serbia a expliqué que ces publications n'avaient pas de contrat de distribution, contrairement à *News*, *Blic*, *Alo* ou *Serbian Telegraph*. De leur côté, les éditeurs ont assuré avoir bien remis des offres de contrat de distribution à la direction de la compagnie.

« *L'administration n'a pas autorisé notre mobilisation, et les employés ont interdit qu'elle soit filmée* », [se souvient Jovana Gligorijevic, une journaliste de Vreme](#) qui était présente sur place. Mais « *les voyageurs ont pris avec enthousiasme les journaux qu'on leur distribuait* », poursuit-elle, dénonçant [l'hyper concentration des médias en Serbie](#) qui entrave la liberté de la presse. Cinq ans après qu'[Aleksandar Vucic a assis son autorité sur la Serbie](#), d'abord en tant que Premier ministre puis en tant que président, [exercer le journalisme dans le pays n'est plus une activité ni sûre ni encouragée](#) par le pouvoir en place.

“
... ces quatre publications indépendantes avaient disparu des salons et des avions d'Air Serbia.”

”

LA MANIÈRE FORTE POUR SE DÉBARRASSER DES CONTENUS QUI DÉRANGENT

L'affiche de la discorde des partisans du président turc

La nécessaire visibilité d'un journal dans les kiosques peut le rendre paradoxalement plus vulnérable. L'hebdomadaire français *Le Point* en a fait l'amère expérience avec sa une du 24 mai 2018 qui montrait une photo du président turc et titrait : « [Le dictateur. Jusqu'où ira Erdogan ?](#) Enquête sur le président turc, sa folie des grandeurs, ses réseaux en France, son offensive sur l'[Algérie](#), ses crimes... » Le titre enflamme les partisans du président turc d'un quartier de la banlieue d'Avignon, dans le sud de la France. Ils exigent le retrait de l'affiche accrochée sur la devanture du point de vente.

[Le kiosquier, Sylvain Ali, raconte](#) : « J'ai bien essayé de plaider la liberté de la presse, mais ils n'ont rien voulu entendre. » Au fil des heures, l'attroupement devant le kiosque grandit, les plus jeunes menacent d'y mettre le feu et l'épouse du kiosquier, craignant des débordements, finit par appeler le prestataire pour faire [enlever l'affiche](#).

11



“

« J'ai bien essayé de plaider la liberté de la presse, mais ils n'ont rien voulu entendre. »

Sylvain Ali, kiosquier

”

↑ Le 24 mai 2018, le magazine *Le Point* titre sur le président turc Recep Tayyip Erdogan « [Le dictateur](#) ». Certains de ses partisans s'en sont violemment pris aux kiosquiers pour les contraindre à retirer les affiches, notamment à Avignon et à Valence.

© Philippe Desmazes / AFP

Un second cas de destruction de cette même affiche par des sympathisants du président turc a été recensé à Valence, dans la Drôme. Dénonçant des « *attaques aux symboles de la liberté d'expression et de la pluralité de la presse* », *Le Point* [demande le rétablissement des affiches dans les kiosques](#) de ces deux villes, « *ce qui fut fait dans les deux heures* », sous la protection d'agents de la police municipale et d'une dizaine de gendarmes.

La semaine précédant la publication de l'édition contestée, le magazine avait subi « *des insultes, des intimidations, des injures antisémites et des menaces* » sur les réseaux sociaux.

Un symbole français de la liberté de la presse en flamme

Samedi 16 mars 2019, des images de kiosques à journaux en flamme sur la célèbre avenue parisienne des Champs-Élysées font le tour du monde et suscitent l'indignation collective.



↑ La 18^e journée de manifestation du mouvement des gilets jaunes, le 16 mars 2019, a été marquée par la destruction de sept kiosques sur l'avenue des Champs-Élysées à Paris.

© Zakaria Abdelkafi / AFP

Sept kiosques ont été incendiés, dont cinq totalement détruits. Les violences qui ont émaillé la 18^e journée de manifestation du mouvement des « gilets jaunes » ont également endommagé une quinzaine d'autres kiosques « avec des tags, des vitres brisées ou des rideaux arrachés, notamment près des Grands Boulevards », selon Jean-Paul Abonnenc, [le directeur général de Médiakiosk](#), société qui gère depuis 2012 ces points de vente dans la capitale.

Depuis le début du mouvement de contestation des gilets jaunes en novembre 2018, les saccages et pillages perpétrés en marge des manifestations hebdomadaires sont le fait tantôt de manifestants dits radicalisés, tantôt de « casseurs » opportunistes ou d'individus apparentés au groupuscule ultra-violent des « [Black Blocs](#) ».

L'incendie des kiosques parisiens n'a pas été revendiqué, mais ces actes de vandalisme touchant des lieux symboliques de la liberté de la presse et d'expression se sont produits alors que s'est installé en France un climat anti-médias et que les « gilets jaunes » dénoncent « *le système de désinformation de la presse française, détenue à 90 % par une poignée d'hommes d'affaires milliardaires issus du BTP, de l'armement, du luxe ou de la téléphonie, et proches du pouvoir* ».

De leur côté, les kiosquiers ne comprennent pas pourquoi ils ont été la cible de la colère des manifestants. « Pourquoi s'en prendre à un marchand de journaux qui travaille 70 heures par semaine et qui n'arrive pas à gagner correctement sa vie ? », s'interroge l'un d'eux. Pour la vice-présidente du [Syndicat des kiosquiers](#), Nelly Todde, kiosquière depuis 30 ans, « ceux qui se sont attaqués aux kiosques ne devaient même pas savoir que les kiosquiers, des travailleurs indépendants qui galèrent, sont les derniers maillons d'une chaîne de la distribution de la presse ».

Le dangereux métier de « crieur » et de vendeur de journaux au Mexique

Au Mexique, on les appelle les *voceadores*. Les « crieurs » de rue font partie de la culture du pays : à pied, à vélo ou en camionnette, [les « hurleurs » de père en fils et fille](#) se lèvent à trois heures du matin pour scander les nouvelles du jour auprès de centaines de milliers de personnes, parfois dans les zones les plus reculées du pays. Ils jouent un rôle essentiel dans la diffusion de l'information au sein de certaines communautés. Leur métier n'est cependant pas sans risques dans ce pays qui est [l'un des plus dangereux au monde pour les journalistes](#).

Chaque année des crieurs de rue se font voler des exemplaires, agresser, menacer, voire tuer. Le 24 janvier 2018, Meréndez Hernández Tiul, *voceador* pour les journaux *El Choco* et *Novedades de Tabasco* faisait sa ronde quotidienne à bord de sa camionnette équipée d'un haut-parleur sur le toit [dans la ville de Francisco Rueda](#) (État de Tabasco). [Une zone dangereuse](#), où le crime organisé est très présent. Ce matin là, il « criait » l'arrestation d'un groupe de voleurs de motos présumés à Francisco Rueda. [Deux hommes proches de l'un des détenus mentionnés dans l'article se sont approchés du véhicule](#). L'un d'eux « a tiré deux balles sur "Mere", car l'article lui avait déplu », selon le directeur adjoint du journal *El Choco*, Sergio Díaz Sosa. Touché à la tête, l'employé a tenté de se diriger vers l'hôpital le plus proche, mais il est décédé avant de pouvoir recevoir des soins médicaux.

Quelques jours auparavant, le meurtrier avait réussi à échapper à une arrestation dans le cadre d'une affaire de vol de motos. Après l'assassinat, il est de nouveau parvenu à s'enfuir, cette fois vers l'État de Veracruz. Ce crime, comme la quasi-totalité des meurtres dont sont victimes les journalistes mexicains, est resté à ce jour impuni.



←
Tiul Meréndez Hernández, vendeur des journaux *El Chico* et *Novedades de Tabasco*, a été tué par balles en janvier 2018 dans un quartier sensible de Francisco Rueda, une ville mexicaine de l'État de Tabasco.

© Novedades de Tabasco

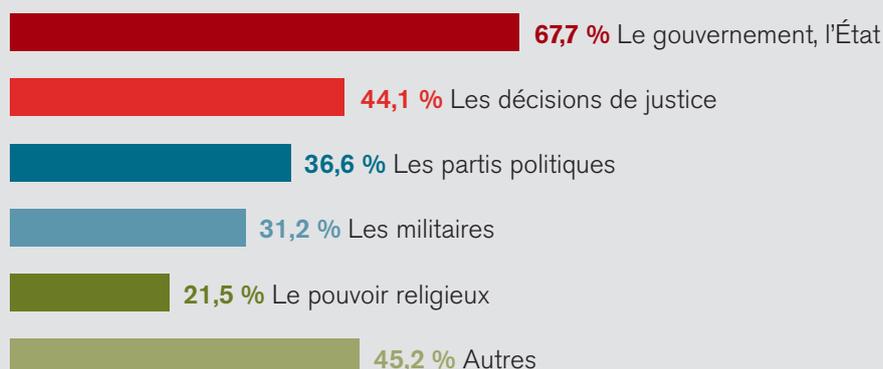
“
Les « crieurs »
jouent un rôle
essentiel dans
la diffusion de
l'information

”

[LES ENTRAVES À LA DISTRIBUTION DE LA PRESSE EN CHIFFRES]

Dans le cadre de son enquête réalisée pour la rédaction de ce rapport, Reporters sans frontières (RSF) a interrogé des professionnels de l'information et de la distribution dans plus de 90 pays* dans l'objectif de mieux mesurer et quantifier les phénomènes de censure qui affectent la chaîne de distribution de la presse**.

Qui sont les auteurs
des entraves qui
affectent la chaîne
de distribution ?

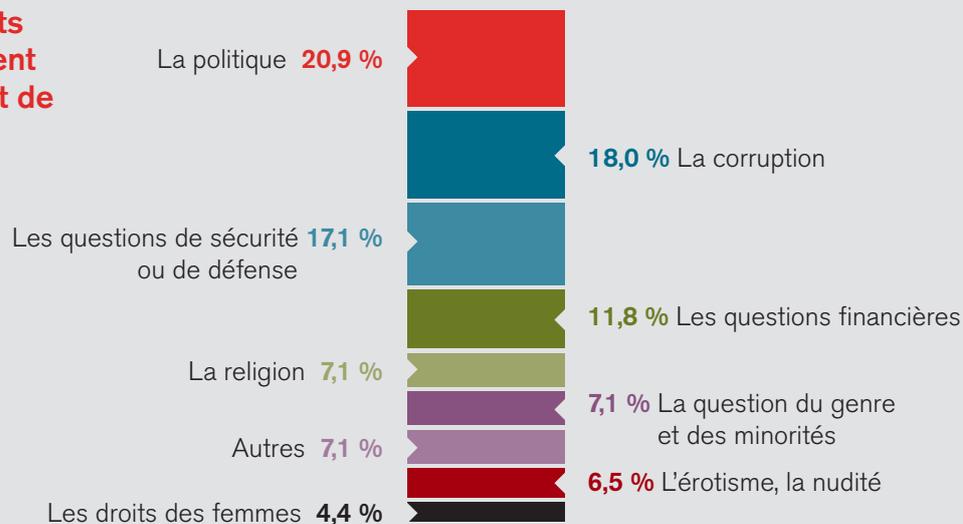


Cette étude a notamment permis d'identifier que les États et les gouvernements sont, pour 68 % des personnes interrogées, à l'origine des entraves qui ralentissent, voire bloquent, la diffusion de l'information. Ces interférences étatiques s'expriment aussi bien via les institutions judiciaires (44 %) que militaires (31 %) et religieuses (21,5 %). Plus de 45 % des répondants identifient également comme censeurs le crime organisé et la mafia, notamment en Italie, en Albanie, au Mexique et au Bangladesh ; les oligarques en Azerbaïdjan, les services de renseignements en Irak ; la colère citoyenne au Burundi et en France.

*Liste des pays répondants :

Afrique du Sud, Albanie, Angola, Argentine, Arménie, Australie, Azerbaïdjan, Bahreïn, Bangladesh, Belgique, Bénin, Birmanie, Botswana, Brésil, Burkina Faso, Burundi, Cambodge, Cameroun, Canada, Cap Vert, Chili, Chine, Chypre, Chypre du Nord, Comores, Congo, Corée du Sud, Costa Rica, Côte d'Ivoire, Croatie, République tchèque, Égypte, Équateur, Espagne, États-Unis, Finlande, France, Gabon, Gambie, Ghana, Grèce, Guinée, Guinée équatoriale, Hong Kong, Hongrie, Inde, Irak, Islande, Israël, Italie, Japon, Jordanie, Kenya, Liban, Libéria, Lituanie, Macédoine, Madagascar, Mali, Malte, Maurice, Mexique, Monténégro, Mozambique, Nicaragua, Niger, Nigeria, Pakistan, Pays-Bas, Pérou, Philippines, Pologne, Portugal, République centrafricaine, République démocratique du Congo, République dominicaine, Royaume-Uni, Rwanda, Sénégal, Serbie, Slovaquie, Somalie, Soudan, Soudan du Sud, Sri Lanka, Syrie, Tanzanie, Tchad, Togo, Tunisie, Turquie, Venezuela, Zimbabwe.

Quels sont les sujets les plus fréquemment bloqués au moment de leur distribution ?



Les sujets les plus souvent censurés au moment d'être distribués sont ceux qui traitent des informations politiques (20,9 %) et financières, notamment les affaires de corruption (18 %). La nudité ou les représentations érotiques justifient dans 6,5 % des cas des limitations, voire des interdictions, de diffusion. Dans 7,1 % des cas, les sujets sensibles sont liés à des problématiques régionales : en Guinée équatoriale, c'est la pauvreté qui est tabou ; en Chine, ce sont les questions liées au Tibet et à Taïwan ; aux Philippines, les sujets environnementaux ; au Sri Lanka, les minorités ; en Turquie, tout ce qui peut être considéré comme « propagande du PKK », etc.

À quels stades de la diffusion d'un journal se produit la censure ?



Un journal est le plus souvent censuré avant même que son contenu ne parvienne à l'imprimeur, selon plus de 60 % des personnes interrogées, sans compter les nombreux cas d'autocensure cités dans la réponse « autres ». Les risques encourus au moment de la distribution n'en restent pas moins importants : plus de 22 % des incidents de censure se produisent également pendant la phase d'acheminement d'un journal après sa sortie de l'imprimerie. Un journal reste vulnérable tant qu'il n'est pas arrivé dans les mains de son lecteur : pour près de 41% des répondants, la censure peut aussi se dérouler au moment de sa vente.

**La plupart des questions amenant des réponses multiples, les pourcentages globaux dépassent les 100 %.

2 L'ACHEMINEMENT DE LA PRESSE : UN PARCOURS SEMÉ D'EMBÛCHES

Assurer une bonne diffusion de l'information nécessite que les points de vente soient livrés dans les temps et que les abonnés reçoivent leur journal à la périodicité prévue. Le transport et la distribution de la presse sur l'ensemble d'un territoire national est une étape complexe et tellement essentielle qu'elle est considérée dans certains pays, dont la France, comme une mission de service public.

Dans d'autres, cette phase cruciale de la chaîne de distribution représente une occasion supplémentaire de limiter la circulation de la presse indépendante ou d'opposition. Les résultats de notre étude (voir page 14) montrent que plus de 22 % des cas de censure se produisent pendant l'acheminement des journaux entre l'imprimerie et le point de vente. Lorsque celui-ci se trouve dans un pays tiers, les obstacles se multiplient aisément.



Si certaines frontières deviennent infranchissables sur simple décision des autorités locales d'interdire l'entrée d'une édition étrangère pour raison religieuse ou politique, les États et leurs forces militaires peuvent aussi déployer des moyens non négligeables pour arrêter les camions de distribution sur leur territoire national. Cela s'est notamment produit au Nigeria, au Cachemire indien ou au Pakistan. Au Brésil, une récente décision judiciaire inédite a permis, en toute légalité, de perquisitionner un centre de distribution afin de trier et de saisir les journaux, ainsi que de limiter la circulation d'exemplaires gênants pour le futur président.

Dans d'autres cas, des mesures économiques peuvent être les outils de la censure. Comme le montrent les exemples kosovar et russe, la décision d'un État d'instaurer une taxe à l'importation ou de supprimer une subvention publique au postage suffit parfois à menacer la distribution d'un titre, voire l'ensemble du secteur de l'édition.

← Plus de 22 % des cas de censure se produisent au moment de l'acheminement des journaux entre l'imprimerie et le point de vente.

© Stephan Agostini / AFP



← De nombreux quotidiens en cours de livraison ont été saisis par l'armée nigérienne lors de contrôles routiers.
© Cristina Aldehuela / AFP

LES OBSTACLES RENCONTRÉS PAR LES TRANSPORTEURS ET DANS LES CENTRES DE DISTRIBUTION

Des barrages militaires contre la presse nigérienne

Aux premiers jours de juin 2014, l'armée nigérienne lance « *des opérations de routine* », pour reprendre ses propres termes. Face à la résurgence des attaques perpétrées par le mouvement salafiste djihadiste Boko Haram, le pays est alors en état d'alerte sécuritaire maximale. L'armée déploie un important dispositif de contrôle sur les routes ; officiellement, selon le porte-parole des armées Chris Olukolade, il s'agit simplement de fouiller les [véhicules transportant les journaux](#) vers la capitale Abuja et de s'assurer qu'ils ne contiennent aucun matériel venant menacer la sécurité des Nigériens.

Pendant quatre jours, les militaires ne se contenteront pourtant pas de vérifier les contenus des [camionnettes](#) de distribution des journaux. Les éditions de cinq quotidiens, *Leadership*, *The Nation*, *The Punch*, *Vanguard* et *Daily Trust*, seront saisies et détruites. À l'aéroport international de Lagos, un distributeur a raconté comment « *un groupe de soldats lourdement armés* » a pris d'assaut la zone de fret et confisqué toutes les éditions qui devaient être expédiées.

Dans la capitale, les soldats envahissent des centres de distribution, menacent les distributeurs présents et les empêchent de décharger les journaux des camionnettes. Dix militaires prennent le contrôle du point de distribution de Minna pour examiner tous les journaux qui s'y trouvent. Après une relecture minutieuse, ils décident de laisser en circulation les éditions de sept journaux mais interdisent la distribution de trois quotidiens, *The Nation*, *Leadership* et *Daily Trust*. Les soldats resteront sur place jusqu'au milieu de l'après-midi, après s'être assurés que la distribution de ces trois journaux était impossible.

“

Les éditions de cinq quotidiens, ... seront saisies et détruites.

”

→
Le maire de Chibok, ville du Nigeria ciblée par une attaque de Boko Haram au cours de laquelle des jeunes femmes ont été kidnappées, saisit la une de *Leadership*, le quotidien nigérian qui a révélé la proximité de membres de l'armée avec le groupe terroriste.

© Pius Utomi Ekpei / AFP



Le quotidien *Leadership*, particulièrement touché par cet épisode de saisies arbitraires, avait publié trois jours plus tôt un article selon lequel dix généraux et cinq gradés de l'armée auraient été jugés et reconnus coupables par une cour martiale de complicité avec les militants islamistes de Boko Haram. L'armée avait démenti en accusant le journal de « vouloir ternir l'image de l'armée et de ses troupes » et de « publier et vendre des mensonges ».

FOCUS

Conduire un camion de distribution de journaux au Cachemire, une activité risquée

Au Cachemire indien, **l'assassinat du leader séparatiste cachemiri Burhan Muzaffar Wani, en juillet 2016, déclenche des manifestations d'une extrême violence. Plusieurs médias cachemiris se sont logiquement emparés du sujet. Mais pendant trois jours consécutifs, la presse papier a été farouchement censurée au motif du « nécessaire maintien de la paix ».**

Pour ce faire, la police s'est notamment attaquée aux véhicules transportant les quotidiens et aux chauffeurs, dont Irshad Khan, qui transportait des exemplaires du journal *Rising Kashmir*, l'un des quotidiens les plus influents de cette région montagneuse du sous-continent.



↑ L'assassinat puis les funérailles du leader séparatiste cachemiri Burhan Muzaffar Wani en juillet 2016 déclenchent de violentes manifestations. Censurés pendant plusieurs jours d'affilée, les journaux locaux ne seront pas en mesure de relater les événements.

© Tauseef Mustafa / AFP

Irshad Khan ne se souvient plus du jour exact où cela s'est produit, mais il n'a pas oublié l'heure. Il était trois heures du matin quand le chauffeur chargé de la distribution du quotidien indépendant *Rising Kashmir* a quitté le siège du journal pour commencer sa tournée. Il se souvient aussi très bien d'avoir été poursuivi par une voiture de police sur près de 10 km. En dix ans de distribution, c'était la première fois que sa cargaison de journaux était ainsi interceptée. Les policiers étaient au nombre de cinq. « Ils ont transféré tous les journaux du camion dans leur véhicule », explique Irshad Khan. *J'ai essayé de savoir pourquoi ils faisaient cela. Ils se contentaient de répéter qu'ils avaient reçu l'ordre de saisir tous les journaux locaux.* » Le chauffeur n'a jamais su ce qu'il était advenu de sa cargaison. N'ayant été ni arrêté ni directement menacé comme certains de ses confrères, il assure aujourd'hui que cela n'a pas affecté sa manière de distribuer les journaux. Il se dit juste « mentalement préparé à faire face de nouveau à de telles situations ».

La difficile distribution du plus ancien journal anglophone du Pakistan

Cible de confiscations à travers tout le pays depuis des années, le plus ancien journal indépendant anglophone pakistanais, *Dawn*, est encore plus durement harcelé par les autorités militaires depuis le printemps 2018. Le point sur la situation avec le témoignage du responsable de la rédaction, Zaffar Abbas.

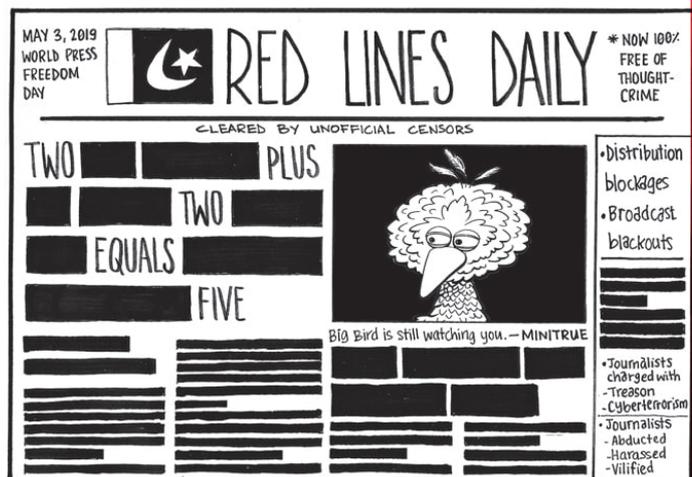
La distribution de *Dawn* est régulièrement, voire quotidiennement, perturbée dans des villes et villages situés dans des zones directement ou indirectement contrôlées ou gérées par l'armée et appelées « Defence House Authority » (DHA), ou zones de cantonnement, particulièrement dans [les provinces du Baloutchistan, du Sindh et du Punjab](#), qui représentent 80 % du territoire. « Des officiers de sécurité, basés aux points d'entrée de ces zones, ont déclaré officieusement à des agents de distribution ainsi qu'aux vendeurs de journaux que s'ils essayaient de diffuser le quotidien *Dawn*, leur entrée serait interdite », explique Zaffar Abbas, responsable de la rédaction. Ils ont convoqué, harcelé, parfois agressé physiquement des chauffeurs de camionnette pour qu'ils ne distribuent pas le journal, les menaçant de représailles s'ils désobéissaient.

Les opérations musclées se sont considérablement renforcées [à partir du 12 mai 2018](#), date à laquelle a paru une interview de l'ancien Premier ministre pakistanais Nawaz Sharif, [bête noire de l'armée destituée en juillet 2017](#) par la Cour suprême à la suite d'une affaire de corruption et aujourd'hui en prison. Le leader politique s'interrogeait dans les colonnes du journal sur d'éventuels « éléments venus du Pakistan » parmi les responsables des attentats de Bombay de 2008, en Inde, qui ont fait 150 morts. Des propos qui ont déclenché l'ire des responsables politiques et militaires pakistanais. [Dawn a été notifié par le Conseil de presse que le journal avait enfreint le code déontologique](#) pour avoir publié un contenu « susceptible de discréditer le Pakistan ou son peuple ou de nuire à sa souveraineté et à son intégrité en tant que pays indépendant ».

« Alors qu'il y avait une interdiction de diffuser le journal *Dawn*, un vendeur a tenté de transporter dans sa camionnette des exemplaires du journal, cachés sous d'autres éditions. Contrôlé à l'entrée de la ville de Larkana, le véhicule a été fouillé et les exemplaires illégaux trouvés, puis confisqués. Dès le lendemain, le vendeur, comme beaucoup de ses collègues - soucieux de protéger leur vie et leurs revenus -, a arrêté de vendre *Dawn* pendant plusieurs mois », se souvient Zaffar Abbas. Le quotidien a commencé à perdre des milliers d'exemplaires - plus de 10 000 par jour au pire moment de l'interdiction.

« Nous avons bien essayé d'expliquer aux autorités et au Conseil de presse qu'en publiant l'interview d'un Premier ministre élu à trois reprises, nous ne faisons, à *Dawn*, que notre travail de diffusion d'information. Mais cela n'a fait aucun effet sur eux », précise le responsable du journal.

Dans l'incapacité d'être distribué correctement, *Dawn* a perdu nombre de contrats publicitaires, ce qui a contribué à affaiblir financièrement le journal. Aujourd'hui, la situation est moins critique, mais il y a encore de grandes parties de la province du Baloutchistan ou du Penjab où les agents de presse n'ont pas le droit de distribuer ou de vendre *Dawn*. À ce jour, le quotidien n'a pu récupérer que 50 % de son lectorat perdu depuis la mi-2018.



↑ Fondé en 1941 par Muhammad Ali Jinnah, le père de la nation pakistanaise, *Dawn* est le plus ancien et le plus prestigieux journal du pays. La caricature publiée à l'occasion de la Journée mondiale de la liberté de la presse, le 3 mai 2019, résume ce qui arrive aux médias qui osent franchir les « lignes rouges ».

© RK / Daw.



Une saisie inédite dans un centre de stockage brésilien

Ce samedi 20 octobre 2018, personne ne travaillait au siège du syndicat brésilien des travailleurs du pétrole de Fluminense Nord (SyndipetroNF) situé à Macaé, dans la région de Rio de Janeiro. C'est ce jour-là que des officiers de police ont débarqué pour saisir les quelques [30 000 exemplaires](#) de l'hebdomadaire alternatif [Brasil de Fato](#) qui y étaient stockés en attendant d'être distribués aux ouvriers. Après avoir menacé de tirer sur le portier, les forces de l'ordre, munies d'un mandat de perquisition et de saisie du juge du tribunal électoral régional, sont entrées pour récupérer l'édition spéciale du journal qui était consacrée aux prochaines élections.



←
Le 20 octobre 2018, la police brésilienne saisit 30 000 exemplaires de l'hebdomadaire *Brasil de Fato* au motif qu'il contient des « articles diffamatoires contre Jair Bolsonaro ».

© @caikemuller / Twitter

Cette édition, intitulée « *Vous décidez du futur du Brésil* » et qui affichait en une les visages des deux candidats au deuxième tour de l'élection présidentielle brésilienne, contenait « des articles diffamatoires contre le candidat Jair Bolsonaro » selon le juge Sandro de Araújo Lontra, qui a par ailleurs accusé l'hebdomadaire brésilien « d'abus de pouvoir ».

Le journal, qui a été créé en 2003 par des organisations de mouvements sociaux en marge du Forum social mondial de Porto Alegre, s'est défendu de telles accusations dans un communiqué écrit : « *Le contenu du journal était entièrement et strictement journalistique. Toutes les informations qu'il contenait ont fait l'objet d'enquêtes professionnelles et ont même été rapportées par les médias grand public.* »

La rédaction estime par ailleurs que la décision du juge a montré « *une tentative évidente de censurer et de contraindre le média alternatif* ». L'Association brésilienne du journalisme d'investigation (Abraji) a également condamné un « [acte de censure \(...\) incompatible avec le régime démocratique du pays](#) ».



←
Le président brésilien Jair Bolsonaro entretient une relation notoirement tendue avec la presse.

© AFP

L'ACHEMINEMENT LIMITÉ PAR VOIE POSTALE OU PAR LES TAXES

La livraison des abonnés russes menacée

« Pour la Poste russe, [Pochta Rossii](#), la livraison des journaux représente un lourd fardeau compte tenu des distances énormes du pays. » Ce constat dressé début avril 2019 par le vice-président de l'Union des imprimeries GIPP, Alexander Oskin, reste d'actualité. L'activité d'acheminement des abonnements de presse de la Poste, à travers ce pays transcontinental de 17 millions de kilomètres carrés, génère de lourdes pertes. Jusqu'en 2014, celles-ci étaient compensées par une subvention annuelle de l'État atteignant 3,5 milliards de roubles (environ 50 millions d'euros).



La suppression de cette aide publique, qui permettait de couvrir les pertes liées aux frais d'abonnement à la presse écrite, a contraint la poste à relever drastiquement ses prix. En seulement quatre ans, [les tarifs postaux ont presque triplé](#). Une nouvelle hausse de 10 % des prix prévue en 2020 pourrait provoquer une augmentation de 20 % du prix des abonnements aux journaux et magazines, qui doivent également faire face à la hausse continue des prix du papier. Déjà, ces quatre dernières années, « les volumes des ventes de journaux par abonnement se sont effondrés de 35,8 % en moyenne », d'après le responsable de l'Union des imprimeries GIPP, qui parle de « véritable coup dur pour les éditeurs, dont les abonnements représentent entre 30 et 70 % des revenus, et (...) de menace pour la sécurité de l'information dans l'ensemble du pays ». Faute de rétablir la subvention publique, la circulation des abonnements continuera à diminuer, alerte encore Alexander Oskin, qui prédit même que « l'abonnement est en réalité condamné ». Facteur aggravant : dans certaines régions, le revenu disponible pour s'abonner à la revue de son choix est d'autant plus faible qu'une partie de la population - notamment les fonctionnaires - est abonnée d'office aux publications des autorités locales.

“
Une partie de la population ... est abonnée d'office aux publications des autorités locales.

”

↑ Les journaux ne parviennent aux lecteurs de certaines régions de Russie que par voie postale. L'acheminement de la presse sur les quelque 17 millions de kilomètres carrés du territoire russe tient parfois de la gageure.



↑ Fin 2018, les journaux serbes disparaissent des étals au Kosovo après une hausse spectaculaire des taxes sur les produits en provenance de Serbie, dont la presse.

© Andrej Isakovic / AFP

L'arme de la taxe douanière au Kosovo

“

Il n'y avait plus aucun journal serbe disponible dans les kiosques kosovars.

”

Si la presse russe des abonnés meurt à petit feu faute de subventions au Kosovo, c'est une taxe inattendue qui a brutalement condamné la presse serbe. Fin 2018, les autorités kosovares décident d'[augmenter à 100 % les droits de douane sur les produits serbes](#). Les journaux n'échappent pas à cette mesure de représailles prise contre Belgrade, qui n'avait pas ménagé ses efforts pour saborder l'adhésion du Kosovo à l'organisation Interpol.

L'impact sur la diffusion de la presse a été immédiat. Aucun titre serbe n'étant imprimé sur ce territoire nouvellement indépendant, dès la semaine qui a suivi, il n'y avait plus aucun journal serbe disponible dans les kiosques kosovars. Depuis novembre 2018, la communauté serbe qui vit au nord du Kosovo est donc privée d'information dans sa propre langue, une situation contraire au droit international. Comme l'a rappelé le représentant de l'OSCE (Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe) pour la liberté des médias, Harlem Désir, il est nécessaire de « *préserver le droit de tous les citoyens à l'accès à l'information dans leur langue* », et l'accès aux journaux, y compris à la presse écrite serbe, « *doit être garanti à toutes les communautés locales à tout moment* ».

Jusqu'à présent, le Kosovo a rejeté les appels de la communauté internationale à lever ces taxes qu'il entendait maintenir tant que la Serbie n'aurait pas reconnu l'indépendance de son ancienne province proclamée en 2008.

DES FRONTIÈRES INFRANCHISSABLES

Jeune Afrique : un hebdo « non grata » en Algérie

Les journaux français, dont l'hebdomadaire *Jeune Afrique*, ont soudainement disparu des kiosques algériens au printemps 2018. L'Algérie est alors en pleine crise économique, et pour limiter la sortie de devises du pays, le ministère de la Communication vient d'imposer aux distributeurs algériens des restrictions sur l'importation de la presse étrangère. L'hebdomadaire panafricain qui envoyait en moyenne 2 500 exemplaires par semaine vers l'Algérie doit alors se contenter de commandes limitées à 350 exemplaires. À ce moment-là, en avril 2018, la même restriction s'applique à l'ensemble des hebdomadaires d'information français et les mesures d'austérité visent encore plus durement la presse loisir : celle-ci ne reçoit plus du tout de commandes.

Au fil des mois, la situation revient progressivement à la normale pour l'ensemble de la presse étrangère. Mais pas pour *Jeune Afrique*, qui reste limité à 350 exemplaires par semaine, réservés aux « *hauts responsables* » du gouvernement, de la présidence et des institutions. Dans son [éditorial publié le 2 juin 2019](#), le directeur de la publication de *Jeune Afrique*, Marwane Ben Yahmed, se plaint d'être la cible d'une mesure qui « *hélas, a tendance à s'éterniser* » et explique avoir découvert la raison officielle de cette restriction : « *En gros, JA serait trop négatif à l'égard de l'Algérie. Enfin, surtout de ses dirigeants...* »



← En mai 2019, l'édition qui, en une, annonçait une enquête sur le général Salah est interdite en Algérie.

© Jeune Afrique



↑ Les différends entre *Jeune Afrique* et le pouvoir algérien ne datent pas d'hier : l'hebdomadaire a été interdit en Algérie pendant 22 ans jusqu'en 1998.

© Jeune Afrique

“

**L'hebdomadaire
a été interdit
pendant 22 ans,
jusqu'en 1998.**

”

En lieu et place des explications demandées, le directeur du marketing de *Jeune Afrique*, Grégoire Cusin-Berche, reçoit dans la foulée de nouvelles consignes de son distributeur algérien : à partir du 18 juin 2019, ce ne sont plus 350 exemplaires qui sont commandés, mais 90, réservés à la présidence, à la primature et aux membres du gouvernement. La lettre du distributeur est « *très brève* », aucune explication n'est donnée. Mais cela ressemble fort à une mesure de « *représailles* », concède le responsable de *Jeune Afrique*.

Les différends entre *Jeune Afrique* et le pouvoir algérien ne datent pas d'hier : l'hebdomadaire a été interdit pendant 22 ans, jusqu'en 1998. Depuis, près d'une dizaine d'éditions ont été interdites pour des raisons diverses. Le dernier en date est le numéro 3045 (19-25 mai 2019), dont la une annonçait une enquête sur le général Ahmed Gaïd Salah avec le titre « *L'homme qui menace la révolution* ». Cette fois, l'ordre d'interdiction n'est pas venue du ministère de la Communication mais directement du ministère de la Défense, du « *sommet des services de sécurité* », selon des informations recueillies par RSF. « *La réalité en Algérie, résume un membre de la sécurité à l'aéroport international d'Alger Houari Boumédiène, ce n'est ni une question de quota ni de distributeurs. Quand la une d'un magazine ou un article ne plaît pas, il ne rentre pas, c'est tout.* »



Rafiki : une édition portée disparue à la frontière de la RDC

Le mystère aura duré une semaine. Mi-juin 2018, le numéro 27 du bimensuel *Rafiki*, qui signifie « Ami » en Kiswahili, a disparu de la circulation entre Mpondwe, ville frontalière située en Ouganda, et Butembo, sa destination finale, au Nord-Kivu, en République démocratique du Congo (RDC). L'édition qui avait été imprimée côté ougandais – en l'absence d'imprimerie à l'est de la République démocratique du Congo - a été subtilisée en cours d'acheminement. « *Aucun membre de la rédaction du journal n'a su où se trouvaient les exemplaires, ni comment ou pourquoi cette édition s'était évaporée* », explique Christian Muke, l'éditeur de *Rafiki*, qui vit exilé en Ouganda depuis 2017. Ce n'est qu'une semaine plus tard qu'environ 500 copies ont été retrouvées, « *déposées à Butembo dans une boulangerie par un chauffeur non identifié* », se souvient le journaliste qui a dû fuir la RDC pour échapper en 2017 à un mandat d'arrêt du tribunal militaire de Beni.

La une de l'édition disparue titrait sur les massacres commis dans cette même région située au nord-est de la RDC. D'après l'article, les responsables de ces nombreux meurtres perpétrés à Beni depuis 2014 pourraient [ne pas être seulement le fait des militants islamistes, les « Forces démocratiques alliées » \(ADF\), mais aussi des militaires](#). L'éditeur de *Rafiki* ne sait pas si c'est cet article qui a dérangé les renseignements militaires ou si ces derniers ont surtout cherché à le localiser « *en retraçant la chaîne d'impression et d'acheminement du journal* ». Au final, Christian Muke a décidé de faire réimprimer l'édition depuis l'Ouganda. Par sécurité, il a changé le titre de la une pour éviter qu'elle ne disparaisse à nouveau. La RDC reste le pays du continent africain dans lequel RSF a enregistré le plus d'atteintes à la liberté de la presse.



↑ En juin 2018, l'éditeur du bimensuel congolais *Rafiki*, Christian Kahindo Muke, décide de réimprimer le journal après la disparition d'une cargaison pendant son transport entre l'Ouganda et la RDC.

© DR



↑ L'édition de *Rafiki* disparue titrait sur des massacres perpétrés dans une région du nord-est de la République démocratique du Congo.

© DR

Charlie Hebdo : non distribué pour cause de blasphème

Une semaine après l'attentat contre *Charlie Hebdo* qui a coûté la vie à 12 personnes, le 1178^e numéro du journal satirique affiche un double record : avec ses huit millions d'exemplaires publiés contre 30 000 habituellement, *Charlie Hebdo* est devenu le journal qui a vendu le plus grand nombre d'exemplaires en France, mais aussi celui qui a été le plus interdit dans le monde.

Publié le 14 janvier 2015, surnommé le « numéro des survivants », la 1178^e édition de l'hebdomadaire satirique, avec sa une affichant une nouvelle caricature du prophète Mahomet, est exceptionnellement réclamée par des pays qui, habituellement, ne le diffusent pas. Pour la première fois, le titre s'exporte aux États-Unis et au Royaume-Uni. Des frontières s'ouvrent mais de nombreuses autres se referment : considéré comme blasphématoire contre l'islam, ce numéro de *Charlie Hebdo* voit sa distribution [bloquée dans le monde musulman](#).

Le Sénégal prohibe la diffusion « *par tout moyen* » de l'hebdomadaire satirique. Au Pakistan, deuxième pays musulman le plus peuplé au monde, le ministre fédéral des Affaires religieuses, Sardar Yousaf, décrète que « *les médias qui ont publié ces croquis devraient être interdits, tous les exemplaires devraient être confisqués et brûlés* ».

Dans l'ensemble du Maghreb, la publication d'une nouvelle caricature du prophète est également considéré comme « [une provocation](#) ». Ni la Tunisie, ni le Maroc, ni l'Algérie n'ont autorisé la diffusion du journal satirique sur leur sol. Depuis, *Charlie Hebdo* n'est plus officiellement interdit au Maghreb. Mais dans les faits, l'hebdomadaire reste introuvable dans les kiosques de la région.



↑ Une semaine après l'attentat contre *Charlie Hebdo*, la une du 1178^e numéro du journal satirique, considérée comme blasphématoire, est interdite dans plusieurs pays comme le Sénégal, le Pakistan, la Tunisie, le Maroc ou encore l'Algérie.

© Joël Saget / AFP

Aujourd'hui, plus besoin d'interdire *Charlie Hebdo*, car il n'y a officiellement plus de lecteurs. « *Les distributeurs de la région ne passent plus commande, car d'après eux, il n'y a pas de lecteurs intéressés* », confirme la rédaction de *Charlie Hebdo*.

À Rabat, dans la capitale marocaine, des vendeurs de journaux contactés par RSF confirment que le titre se vendait mal et qu'il y avait des retours d'invendus au distributeur. Un sort qui n'était cependant pas réservé à *Charlie Hebdo* avant sa disparition totale des kiosques. Dans l'ensemble de la région, toute la presse écrite française souffre d'une désaffection de son lectorat traditionnel au profit de la presse arabophone et digitale. Mais selon des informations recueillies par RSF, à ce phénomène général s'ajoute une particularité locale : il est de notoriété publique que « *les vendeurs de journaux reçoivent régulièrement la visite d'agents des services de renseignement qui surveillent qui lit quoi* ». Cela suffit à empêcher l'achat d'un journal comme *Charlie Hebdo*. Depuis l'arrivée au pouvoir en 2017 du Parti de la justice et du développement (PJD, musulman-conservateur), il n'est pas de très bon ton de lire une revue considérée comme antimusulmane, même dans les milieux peu religieux.

Côté tunisien, l'absence de *Charlie Hebdo* dans les kiosques ne signifie pas que la censure est de retour, assure Mohamed Sellami, le directeur général de Sotupresse, l'entreprise chargée de la distribution des journaux étrangers en Tunisie. Il est loin le temps où il fallait une autorisation préalable du ministère de l'Information « *avant de mettre les journaux dans l'avion vers Tunis* ». Depuis la révolution de 2011, il n'y a plus d'interférence politique, plus de sujet tabou, mais « *aujourd'hui, le seul arbitre c'est notre conscience* », précise Mohamed Sellami.

« *Tout peut être écrit, même sur le prophète, tant que cela reste dans le domaine de la pensée* », explique-t-il. La limite, la ligne rouge à ne pas franchir, c'est la représentation graphique du sacré ou de la nudité. « *À ce moment-là, on part du principe que c'est contraire à la culture de la majorité de la population et qu'il est préférable de ne pas importer tel journal ou tel exemplaire pour éviter de choquer ou de provoquer de graves incidents.* » C'est sur ce principe également que le quotidien *Libération* daté du 6 juillet 2019 n'a pas été commandé et importé en Tunisie. La photo de une, dédiée aux 50 ans des Rencontres photographiques d'Arles, montrait en pleine page un homme en train de faire le poirier dans le plus simple appareil.

→
L'édition du quotidien *Libération* du 6 juillet 2019 n'a pas été distribuée en Tunisie car « *contraire à la culture de la majorité de la population* ».

© Libération



[LES « SERIAL CENSEURS » DE LA DISTRIBUTION]

Un certain nombre de pays sont des champions de l'entrave à la diffusion des titres de journaux. Ils ne se contentent pas d'intervenir à un endroit de la chaîne de la distribution mais multiplient les mesures pour totalement verrouiller et maîtriser ce qui est peut être lu ou pas.



MEXIQUE

Au Mexique, le pays le plus meurtrier d'Amérique latine pour les journalistes, la spirale infernale de l'impunité et de la violence intervient à tous les niveaux de la chaîne de distribution. Crieurs de rues assassinés (voir page 13), kiosquiers menacés, saisies arbitraires d'éditions, réécritures de contenus à l'imprimerie... La collusion entre le crime organisé et certaines autorités politiques et administratives menace gravement la sécurité des acteurs de l'information, et de nombreuses publications finissent par mettre la clé sous la porte.

144^e/180

AU CLASSEMENT MONDIAL DE
LA LIBERTÉ DE LA PRESSE 2019



RWANDA

Au Rwanda, la seule imprimerie de journaux du pays est contrôlée par le gouvernement, lequel a interdit aux éditeurs de faire imprimer leurs exemplaires en dehors du pays, comme ils le faisaient précédemment, notamment en Ouganda où les coûts étaient bien moins élevés. Côté distribution, les points de vente sont devenus quasi inexistantes : avant, les journaux étaient vendus dans les gares, les parkings, les kiosques, les rues... mais aujourd'hui, plus aucun journal indépendant ne circule. Seuls deux journaux pro-gouvernementaux, *The New Times* et *ImvahoNshya*, sont imprimés et distribués dans les bureaux publics et certains supermarchés. Un seul journal, qui est régional et anglophone, *The EastAfrican*, peut être acheté dans les rayons des supermarchés, mais le lectorat est très réduit, car la majorité des Rwandais ne lit que le kinyarwanda.

155^e/180

AU CLASSEMENT MONDIAL DE
LA LIBERTÉ DE LA PRESSE 2019





RUSSIE

Outre la fonte des subventions de l'État octroyées à la poste russe qui a pour conséquence de faire chuter le nombre d'abonnements à la presse papier depuis 2014 (voir page 20) et la concurrence déloyale organisée par les autorités locales, notamment en faveur des journaux pro-gouvernement, le pays s'est engagé dans une vague de « [démolition active](#) » des kiosques dans la plupart des régions, au prétexte qu'ils « *défigurent les villes* ». En 2018, il ne restait plus que 14 900 kiosques, contre près de 29 000 en 2014. Cette « *campagne de rénovation* » a provoqué en outre une augmentation des loyers des terrains accueillant les kiosques restants, qui sont parfois mis aux enchères, comme à Briansk. À Barnaoul, en Sibérie occidentale, quelque 150 kiosques ont été détruits... sur 160. Par ailleurs, l'un des principaux fournisseurs de presse des supermarchés Media Distribution (MD), qui représente 15 % du marché, a cessé le travail en avril 2019, faute de pouvoir rembourser ses dettes accumulées.

149^e/180

AU CLASSEMENT MONDIAL DE LA LIBERTÉ DE LA PRESSE 2019



BÉLARUS

Au Bélarus, le réseau de distribution de la presse Sazyudruk et la Poste Belposhta - qui gère les abonnements - sont [des monopoles d'État](#). Les principaux journaux indépendants en ont été exclus entre 2006 et 2017, entraînant des faillites en série. Certains titres survivent encore, mais leur tirage a fondu. D'autres ont été contraints d'abandonner leur version papier. Le blocus a finalement été levé en 2017, dans le cadre du réchauffement des relations entre le Bélarus et l'Union européenne. Les journaux ne représentant plus la menace principale, les autorités intensifient désormais la pression sur les principaux sites d'information indépendants et les TV en exil.

153^e/180

AU CLASSEMENT MONDIAL DE LA LIBERTÉ DE LA PRESSE 2019



INDE

En Inde, la couverture de régions jugées sensibles par le pouvoir, comme la vallée du Cachemire, demeure très difficile. Les journalistes locaux, lorsqu'ils ne sont pas jetés en prison ou victimes de violences, voient leur travail censuré à tous les niveaux, y compris celui de la distribution. En juillet 2016, alors que l'[assassinat de Burhan Muzaffar Wani](#) - un séparatiste et commandant du groupe militant cachemiri Hizbul Mujahedeen - avait déclenché l'agitation publique et des manifestations d'une extrême violence, [les forces de police ont perquisitionné les bureaux](#), placé des journalistes en garde à vue et bloqué [l'impression de plusieurs journaux cachemiris](#), tels que *Kashmir Times*, *Greater Kashmir*, *Kashmir Observer* et *Rising Kashmir*. Elles se sont également attaquées aux véhicules transportant les quotidiens, ont arrêté des conducteurs et menacé des vendeurs.

140^e/180

AU CLASSEMENT MONDIAL DE LA LIBERTÉ DE LA PRESSE 2019

3

LA DÉLICATE ÉTAPE DE L'IMPRESSION

Partout à travers le monde, la digitalisation des médias, la baisse du nombre de lecteurs, la réduction des formats et du rythme de parution affectent un peu plus chaque année l'industrie de l'imprimerie des journaux et des magazines. Fragilisé par les difficultés économiques, le secteur de l'impression de la presse n'en est que plus vulnérable aux pressions.

D'ultimes tentatives de censure se déroulent souvent avant la mise sous presse. De manière frontale, comme en Égypte, ou de façon plus subtile comme au Gabon où les contenus des éditions ont été piratés juste avant le lancement des rotatives. Et quand il est trop tard pour intervenir et interférer sur le contenu des journaux, la saisie des exemplaires fraîchement imprimés et jugés indésirables est d'autant plus aisée qu'un oligarque ou des services de renseignements s'avèrent tout-puissants dans le pays, comme c'est le cas en Bulgarie et au Soudan.

↓ D'ultimes tentatives de censure se déroulent souvent avant la mise sous presse.

© Stéphane de Sakutin/ AFP

La mainmise des États ou de puissants groupes de presse sur le secteur de l'impression et plus généralement de la distribution leur permet, de façon insidieuse, de contrôler la presse en imposant de facto leurs lois, leurs prix, voire en décidant des titres habilités à recevoir la précieuse et incontournable matière première pour tout journal imprimé : le papier.



LE LIEU DE TOUS LES DANGERS : L'IMPRIMERIE

Le Soudan, champion du monde des saisies à l'imprimerie

Pendant 30 ans, à [des centaines de reprises](#), des milliers d'exemplaires de journaux soudanais ont, à peine imprimés, été confisqués par le Service national de renseignement et de sécurité (NISS) aux ordres de l'ancien dictateur [Omar el-Bechir](#). Rarement une police politique n'aura eu autant d'influence sur la production et la diffusion de l'information. Sous couvert de « *nécessaire sécurité nationale* » toute forme de critique du gouvernement ou des forces de sécurité a été éradiquée, à coups de [perquisitions dans les rédactions](#), [d'arrestations musclées](#) de journalistes et d'interventions dans les imprimeries.

Dès le début du soulèvement populaire contre la hausse générale des prix des produits de première nécessité, qui s'est rapidement transformé en manifestation contre le régime et qui a conduit à la [chute d'Omar el-Bechir le 11 avril 2019](#), le [contrôle du pouvoir sur l'information](#) et l'impression s'est accrue : le 20 décembre 2018, les imprimeries du pays reçoivent l'ordre [de ne plus rien mettre sous presse](#) sans avoir [obtenu l'autorisation préalable du NISS](#). Une méthode qui s'apparente à une « *liquidation financière directe et méthodique, dans le but de tuer la presse indépendante* » selon Ashraf Abdelaziz, le rédacteur en chef du quotidien [Al Jazeera](#).



← Dès les prémices du mouvement populaire qui a secoué le Soudan en 2018, les autorités ont accru leur contrôle de la presse en soumettant les impressions à des autorisations préalables. Nombre de journaux indépendants, comme *Al Jazeera*, sont régulièrement visés par la censure.

© DR

Au début de l'année 2019, les saisies sont devenues quasi quotidiennes, notamment pour le quotidien *Al Jazeera* qui, [refusant de se plier à la politique de censure](#) parvient quand même à « *paraître moins d'un jour sur deux pendant quatre mois* » d'après Hassan Ahmed Berkia, journaliste traqué et exilé, qui œuvre pour l'ONG [Sudanese Journalists Network](#).

Cette véritable chasse aux médias [a atteint son paroxysme en avril 2019](#), durant les quelques jours qui ont précédé le renversement du président Omar El-Bechir par l'armée. Les éditions d'*Al-Watan*, *Al-Youm Al-Tali*, *Al Jazeera* et *Al-Baath* ont été particulièrement affectées.

Avec la destitution du dictateur de 75 ans, « *la situation s'est détendue quelques jours* », constate Hassan Ahmed Berkia, mais depuis, « [les pressions ont repris de plus belle](#) ».



← L'Égypte du président Abdel Fattah al Sissi est devenue l'une des plus grandes prisons au monde pour les journalistes.

© Freeimages



↑ Menacé d'interdiction d'impression par les autorités égyptiennes après une enquête gênante pour le pouvoir, le journal *Al Ahaly* n'a publié son article que sur le web.

© DR

Le journal égyptien *Al Ahaly* face au chantage à l'impression

Dans l'Égypte du président Abdel Fattah al Sissi, devenue l'une des plus grandes prisons au monde pour journalistes, la société d'impression [Al Ahram](#) contrôlée par l'État ajoute sa pierre à l'édifice de la censure gouvernementale. Mi-mai 2019, c'est elle qui demande « la suppression de notre enquête, sous peine d'interdire complètement l'impression de l'édition », se souvient [Amina al-Nakash](#), rédactrice en chef d'*Al Ahaly*. L'hebdomadaire d'opposition égyptien, édité par le principal et plus ancien parti d'opposition du pays, le [Parti national unioniste progressiste](#), dénonce en une les « [violations graves commises par une ancienne ministre et épouse d'un fonctionnaire actuel](#) » dans un but d'enrichissement personnel. Le fonctionnaire en question n'est autre que [Tariq Amer, le président de la Banque centrale égyptienne](#).

“
La sanction est
immédiate :
le journal ne
paraîtra pas.
”

La pression est telle que le comité de rédaction d'*Al Ahaly* accepte de retirer l'enquête de la version papier du journal afin qu'il puisse être imprimé. Mais l'article est quand même diffusé sur le site web du journal et les réseaux sociaux, et « *lu plus de 50 000 fois* », d'après la rédactrice en chef.

La semaine suivante, l'édition du 22 mai 2019 évoque un changement ministériel potentiel. Nouvelle injonction de retrait de l'article, mais cette fois, le comité de rédaction refuse de s'exécuter. La sanction est immédiate : le journal ne paraîtra pas. Pas plus que le numéro suivant d'ailleurs, qui publiait une autre enquête détaillée sur des condamnés libérés dans le cadre d'une grâce présidentielle.

« Ces méthodes rappellent les sombres années des régimes totalitaires qui ont interdit l'accès du public à certaines informations », dénonce Amina al-Nakash, et elles sont aussi devenues « inutiles dans les temps modernes ». Grâce notamment aux réseaux sociaux, l'affaire dénoncée initialement a eu un tel écho en Égypte que le président de la Banque centrale égyptienne n'a [pas été renouvelé à son poste](#).

Le journal *Al Ahaly*, comme la plupart des autres médias partisans, croule sous les dettes envers la société d'impression *Al Ahrām*, qui impose des hausses de coûts d'impression ingérables. Ces augmentations sont liées au flottement de la monnaie égyptienne instauré en novembre 2016. La dernière hausse en date remonte à l'été 2018 - elle a été de 30 %. Pour [Nabil Zaki, l'ancien PDG du journal](#), « *l'avenir des journaux partisans en Égypte est incertain si l'État n'intervient pas pour les soutenir (...) en restructurant leur dette et en réduisant les coûts de l'impression* », comme c'est le cas pour les journaux nationaux privés.

Au Gabon, un journal piraté chez l'imprimeur

Les équipes et les lecteurs de l'hebdomadaire gabonais *La Loupe*, connu pour son opposition au régime d'Ali Bongo, découvrent un matin de septembre 2014 [une édition pour le moins inhabituelle](#). Son contenu est totalement à la gloire du président et de son entourage. « *Le numéro 193 a été complètement modifié par une rédaction parallèle, de la une à la dernière page. La ligne éditoriale était aux antipodes de celle du journal* », relate le directeur de la rédaction, Alphonse Ongou, estomaqué par la supercherie.

La rédaction demande [le retrait du journal des kiosques](#) et mène son enquête, d'autant qu'une nouvelle version piratée sort des imprimeries dès le lendemain. Cette fois, le vrai-faux journal fait sa une sur Alphonse Ongou lui-même. Le directeur de *La Loupe* y est présenté comme un « *imposteur* ».

Les auteurs du piratage sont rapidement identifiés : « *Après la rédaction des articles et le bouclage des travaux, nous avons confié le document numérique non monté, sur clé USB, à nos deux infographistes dont l'un assurait le remplacement d'un de nos agents en congé et l'autre était une récente recrue* ». Pour le directeur de la rédaction, ces « *infiltrés* », qui ont d'abord prétexté « *ne pas maîtriser le nouveau logiciel* », étaient en fait des « *émissaires du Palais* » envoyés par le régime d'Ali Bongo « *pour faire taire les esprits critiques* ».

Un autre hebdomadaire du groupe, *L'Aube*, décide quelques jours plus tard de raconter la supercherie. Le journal accuse le directeur de cabinet du président Ali Bongo d'être à l'origine de la manœuvre et titre : « *La présidence de la République pirate La Loupe. Que la malédiction vous accompagne à vie !!!!* » Mais [les lecteurs de L'Aube ne verront jamais ce numéro](#) : « *Nous avons normalement déposé à Multipress (NDLR : imprimerie détenue par des proches du pouvoir) le fichier PDF de L'Aube n°43 à l'heure indiquée. Nous ignorons qu'un monsieur de la présidence de la République allait empêcher son impression et imposer manu militari celle de 20 000 exemplaires totalement réécrits, dont 8 000 à remettre à Sogapresse (NDLR : le distributeur) et 12 000 à mettre à disposition gratuitement dans les rues de Libreville* », détaille Alphonse Ongou.

La direction du groupe de presse Oloumane annonce par communiqué suspendre la publication de ses deux hebdomadaires et accuse frontalement le gouvernement. Le lendemain matin, un nouveau faux numéro de *La Loupe* sort dans les kiosques, tandis que du côté du pouvoir, c'est le [dénî total](#) : « *La présidence n'a jamais piraté un journal, quelle que soit la virulence de ses écrits.* »

Les ennuis des deux journaux ne se sont pas arrêtés là. Un an plus tard, [le siège de La Loupe et de L'Aube étaient cambriolés](#). Les intimidations se sont poursuivies et en avril 2019, *L'Aube* a été suspendu six mois pour « *trouble à l'ordre public, incitation à la haine, appel au meurtre et à la désobéissance civile* ».



© DR

France : des imprimeries bloquées par des grévistes...



← Les grèves des « ouvriers du Livre » en France affectent visiblement les étals des kiosques.

© Emmanuel Glachant / AFP

C'est une particularité française : un seul syndicat représente les ouvriers de la [presse quotidienne nationale française](#). Le fonctionnement du [Syndicat général du livre et de la communication écrite \(SGLCE\)](#), son rôle et ses statuts propres, confèrent à ses 1 200 salariés syndiqués un pouvoir conséquent. À tout moment, les « ouvriers du Livre » peuvent décider de se mettre en grève, de stopper les rotatives, d'empêcher l'impression des journaux, et donc leur parution le lendemain. Ils détiennent de fait le monopole de l'impression des titres nationaux et ont multiplié dans le passé les actions musclées contre les éditeurs qui ont tenté de les contourner. Parmi les récents épisodes de blocages d'imprimeries, celui du 26 mai 2016 a marqué les esprits : le syndicat a décidé d'empêcher la parution des journaux, à l'exception du quotidien communiste *L'Humanité*, en raison de leur refus de publier une tribune du président de la CGT Philippe Martinez contre la controversée loi travail.

Depuis 2019, la CGT du Livre concentre son attention - [et ses actions répétées](#) -, sur [la réforme de la loi Bichet](#), qui régit le système de la distribution de la presse depuis 1947. Un projet de loi lancé alors que le groupe Presstalis (ex-NMPP), principal distributeur de la presse au numéro en France, est confronté [à de graves difficultés financières](#). Le gouvernement souhaite notamment [ouvrir le système à la concurrence d'ici 2023](#). [Les syndicalistes du Livre se sont notamment mobilisés devant le Sénat](#) au printemps 2019, craignant à l'avenir « *la reconstitution de monopoles, mais cette fois privés* ». Le secrétaire général du SGLCE, Didier Lourdez, y voit un « *danger* » pour la démocratie et le pluralisme de l'information.

... et des manifestants

Depuis le début du mouvement de contestation des « Gilets jaunes » en France en novembre 2018, plusieurs actions de manifestants ont directement visé les imprimeries de médias, accusées de « *collaborer* » avec le gouvernement. Dans la nuit du dimanche 10 février 2019, 40 à 50 « Gilets jaunes » ont bloqué et filtré une imprimerie à Angers, dans l'ouest de l'Hexagone, empêchant la distribution de 75 000 exemplaires du *Courrier de l'Ouest*, du *Maine Libre* et de *Ouest-France*. Fin décembre 2018, des blocages de camions à la sortie d'une imprimerie avaient déjà soustrait du marché quelque 180 000 journaux du groupe *Ouest France*. Le 10 janvier, une cinquantaine de « Gilets jaunes » « *dont certains étaient encagoulés* » ont bloqué les camions de livraison et brûlé des palettes sortant du centre d'impression de *L'Yonne Républicaine*, du *Journal du Centre* et de *La République du Centre* à Auxerre. Le directeur général délégué des Journaux de Loire - *Maine Libre*, *Courrier de l'Ouest* et *Presse Océan*, Marc Dejean, a [condamné](#) « [cette entrave à la liberté de la presse](#) » et annoncé sa décision de porter plainte.

LE PAPIER, UNE MATIÈRE PREMIÈRE QUI VAUT DE L'OR

Au Venezuela, les journaux d'opposition, premières victimes de la pénurie de papier

« Malgré tous nos efforts pour prolonger l'existence de notre version papier, c'est le cœur lourd que nous vous présentons aujourd'hui la toute dernière édition imprimée de Panorama », annonce, le 28 mai 2019, la direction du journal indépendant fondé en 1914.



←
Panorama, journal vénézuélien publié depuis 1914, a imprimé sa dernière édition le 28 mai 2019, victime de la pénurie de papier.

© DR

Six mois plus tôt, c'était le prestigieux quotidien de Caracas fondé en 1943, *El Nacional*, qui annonçait l'arrêt de ses rotatives, [invoquant lui aussi la difficulté de se procurer du papier et « l'impossibilité de financer le journal papier »](#). Ce vétéran de la presse vénézuélienne, qui a pu compter jusqu'à 72 pages, avait commencé par réduire ses exemplaires à 16 pages et limité sa diffusion à cinq jours par semaine - avant de devoir totalement renoncer à exister sous sa forme imprimée.

Deux [disparitions](#) de plus, dans un [processus d'extinction massive de la presse écrite au Venezuela](#) qui opère depuis 2013 : en seulement six ans, 67 journaux ont cessé de paraître, dont 35 en 2018, selon les registres tenus par une organisation non gouvernementale réunissant des journalistes indépendants, [IPYS Venezuela](#). *Panorama* était la dernière publication imprimée à subsister dans l'État de Zulia, dans l'ouest du pays. Sur les 14 États que compte le Venezuela, 10 ne comptent [plus aucun journal](#) en circulation.

La principale cause de [cette agonie](#) tient à l'impossibilité pour les titres de s'approvisionner en papier. En 2013, année de l'élection de Nicolas Maduro, la distribution de papier journal au Venezuela est passée sous le contrôle du Complejo Editorial Alfredo Maneiro (CAEM), qui dépend du ministère de la Communication et qui exerce un monopole de fait sur les importations, la vente et le transport par camions du précieux matériau. « Cette société alloue les ressources de manière discrétionnaire : quand elle veut, comme elle veut, à qui elle veut, devenant ainsi un censeur direct des publications imprimées », selon un journaliste vénézuélien qui préfère garder l'anonymat. Les journaux, et en particulier ceux qui ont une ligne éditoriale critique ou indépendante, ont ainsi fait face à d'étranges pénuries de papier. En outre, le papier n'étant accessible qu'à l'importation, les journaux doivent se procurer des devises étrangères pour l'acquérir, ce qui n'est pas une mince affaire dans un pays où le contrôle – sévère – des changes oblige les entreprises à solliciter l'État pour accéder à un quota de devises...

“

Le papier n'étant accessible qu'à l'importation, les journaux doivent se procurer des devises étrangères pour l'acquérir.

”



↑ En six ans, 67 titres vénézuéliens ont disparu faute de pouvoir s'approvisionner en papier.
© Jean-Philippe Ksiazek / AFP

Trois journaux nicaraguayens privés d'encre et de papier

Les autorités nicaraguayennes semblent s'être largement inspirées de la méthode vénézuélienne pour réduire au silence la presse nationale indépendante. Outre les [cas de persécution et de censure contre les médias locaux](#) qui se sont intensifiés depuis avril 2018, il est devenu [quasiment impossible pour les titres de presse privés de s'approvisionner en papier, encre ou autre caoutchouc](#) - en somme, tous les produits nécessaires à l'impression de leurs journaux.

L'interdiction d'importer ces matières premières provient d'une décision de la Direction générale des douanes de septembre 2018, qui s'est contentée de préciser qu'il s'agissait « *des ordres d'en haut* ». À ce jour, le gouvernement n'a toujours pas expliqué les raisons de ce blocage douanier total, malgré les protestations de l'Association interaméricaine de la presse (AIPA), qui dénonce une situation de « *censure administrative* ».



Cette mesure conduit l'ensemble du secteur à l'agonie. Des journaux comme *El Nuevo Diario*, *La Prensa* et *Diario Hoy* tirent la sonnette d'alarme : les publications pourraient cesser de circuler « *dans les prochaines semaines* », prévenaient-ils au moment du bouclage de ce rapport.

« Nous avons dû [réduire la taille des éditions](#) de 36 pages à 24, et maintenant à 12 pages pour prolonger la durée de vie du tirage avec le papier en stock », explique Eduardo Enríquez, l'éditeur en chef de *La Prensa*. Dans ce journal créé il y a 93 ans, où les presses sont les plus anciennes du pays, le papier habituellement utilisé pour les tirages est déjà épuisé. « En ce moment, nous utilisons un papier semi-collage pour publier notre journal, puis nous piocherons dans nos dernières réserves de papier glacé. Il y en a à peine assez pour imprimer pendant deux mois », raconte le responsable.

←
Le 18 janvier 2019, Jaime Chamorro Cardenal, le président du groupe du journal nicaraguayen *La Prensa*, tient entre ses mains la une blanche de son journal, avec en bas de page, une seule question : « *Avez-vous déjà imaginé la vie sans information ?* ».

© Inti Ocon / AFP

De son côté, le directeur adjoint du journal *El Nuevo Diario*, Douglas Carcache, explique avoir « essayé d'acheter à d'autres entreprises qui vendent et importent du papier, mais toutes ont refusé », se disant « menacées » par le gouvernement. Le groupe de presse a également réduit ses pages et ses éditions, fermant même le tabloïd *O'Hubo* par souci de priorité au journal traditionnel de référence.

Les journaux tentent de se réorganiser sur internet, mais dans un pays où seulement deux personnes sur dix y ont accès – le taux le plus bas en Amérique centrale –, l'activité numérique ne leur permettra pas de survivre.



←
Le quotidien nicaraguayen *El Nuevo Diario*, contraint de réduire sa taille et sa pagination en raison de pénuries de papier et d'encre.

© Inti Ocon / AFP

37

FOCUS

La parade de la presse maltaise



© Olivier Laban Mattei / AFP

À Malte, paradis fiscal où règne l'opacité financière, trois ans après les révélations des Panama papers sur un scandale de pots-de-vin impliquant le grand quotidien de l'île, *The Times of Malta*, l'enquête est toujours au point mort. Il faut dire que l'un des protagonistes éclaboussé par ces révélations, Keith Schembri, est non seulement le chef de cabinet du Premier ministre maltais, mais aussi le propriétaire de Kasco, le premier producteur et fournisseur de papier journal de l'île. Ses activités commerciales lui permettent d'exercer un contrôle sur le marché du papier, mais aussi indirectement sur la distribution des journaux puisqu'il approvisionne en papier tous les éditeurs de presse de l'île. L'homme aime d'ailleurs à rappeler aux journalistes ce qu'ils lui doivent. Interrogé en 2018 sur ses relations avec des sociétés offshore par un reporter du *Times of Malta*, Keith Schembri avait ignoré la question, avant de lui indiquer qu'il « payait son salaire ».

Dans pareil contexte, une parade pour les journalistes d'investigation est de créer leur propre média afin d'essayer de contourner les tentatives de censure et les pressions. Après l'assassinat de sa consœur Daphne Caruana Galizia le 16 octobre 2017, c'est la voie qu'a choisie Caroline Muscat. En dépit des menaces et des obstacles, l'ancienne rédactrice en chef du *Times of Malta* a créé le média d'investigation indépendant *The Shift News*, un site d'information en ligne engagé dans la lutte contre la corruption et la défense de la liberté de la presse à Malte et qui a réussi, grâce au Web, à se passer du bien cher papier de Keith Schembri...



← Carine Nevejans, directrice de l'International de Presstalis.

© DR

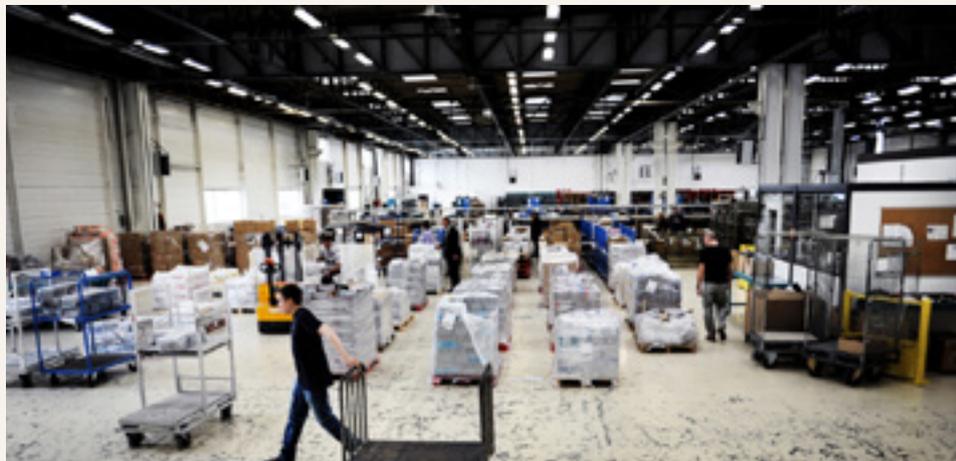
LE REGARD D'UNE EXPERTE DE LA DISTRIBUTION

ENTRETIEN avec Carine Nevejans

Carine Nevejans est la directrice de l'International du groupe français Presstalis, anciennement connu sous le nom des Nouvelles messageries de la presse parisienne (NMPP). Cette société commerciale de messagerie de presse est chargée de distribuer les journaux imprimés à travers un réseau de points de vente. Au premier semestre 2018, Presstalis distribuait 78 % de la presse coopérative en valeur, dont la totalité de la presse quotidienne nationale. Carine Nevejans est également présidente de Distipress, une association créée en 1955 pour promouvoir la libre distribution et la diffusion de la presse papier et numérique dans le monde.

Quelles sont les particularités du secteur de distribution de la presse ?

Dans la plupart des pays du monde, le système de distribution de la presse fonctionne comme n'importe quel type de marché privé, où les produits - ici, en l'occurrence, il s'agit de journaux - sont conçus dans des bureaux ou des rédactions, puis fabriqués dans une usine (d'impression) et diffusés par des distributeurs, qui gèrent un réseau de magasins ou de kiosques. La chaîne de distribution est ainsi rémunérée sur la vente des titres. Dans ce système, ce sont donc les distributeurs qui ont la main sur ce qui va figurer *in fine* sur les étals des points de vente, comme dans n'importe quelle boutique, sur la base d'un référencement des produits. En Angleterre par exemple, un distributeur



↑ Presstalis (ex-Nouvelles messageries de presse parisienne, NMPP) est leader de la distribution de la presse au numéro en France.

© Presstalis.

→
Il existe, selon Carine Nevejans, une vague de « déréférencement des titres de presse dans le monde ».

© Freemages



peut décider de ne pas référencer un journal parce qu'il ne reflète pas sa philosophie : c'est souvent le cas pour la presse de charme, mais aussi pour des journaux d'opinion politique ou religieuse. Il peut aussi refuser la distribution d'un titre dont il estime que le potentiel de vente est insuffisant pour absorber ses coûts, à l'instar de petites publications indépendantes aux faibles tirages. En Belgique, la chaîne de distribution Delhaize ne référence pas, par exemple, les titres dont le chiffre d'affaires n'atteint pas un certain niveau.

39

La tendance est-elle à la baisse de l'offre de presse dans le monde ?

Malheureusement pour la liberté de la presse et pour le droit de tout citoyen à s'informer, force est de constater qu'il y a une vague de déréférencement des titres de presse dans le monde. Sans que cela ne se voie directement, les contraintes économiques que rencontre le secteur de la presse écrite ont une réelle incidence sur le choix démocratique. Dans toutes les régions du monde, à l'exception du marché asiatique, la presse papier fait face à des difficultés financières majeures. D'un côté, les recettes s'amenuisent à mesure que se développent Internet et la télévision. De l'autre, les coûts fixes de production ne cessent de gonfler : les prix du papier et des carburants augmentent, et les charges salariales pèsent de plus en plus lourd. Tous ces facteurs tirent les prix finaux des journaux vers le haut, à un point où la demande ne suit plus. C'est une spirale infernale qui contraint les distributeurs à réduire les espaces dédiés à la presse dans les kiosques au profit d'autres produits comme des boissons et d'autres petits produits de consommation plus rentables, voire de supprimer des points de vente. C'est le cas partout en Europe, où plusieurs associations comme l'International Publishing Distribution Association (IPDA), News Media Europe ou Distripress militent auprès de l'Union européenne pour que la presse soit soutenue via des aides financières à la modernisation des kiosques, des taux de TVA réduits et des coûts de transports harmonisés.

La presse n'étant pas une marchandise comme les autres, existe-t-il selon vous des pistes pour garantir le pluralisme des médias ?

La presse est en effet un bien culturel à part, qui constitue un élément fondamental de la vie en société et de la démocratie. En France, où le système de distribution est unique au monde, les magazines et quotidiens sont distribués par des coopératives détenues par les éditeurs eux-mêmes. N'importe quel éditeur peut y adhérer : il devient actionnaire et peut dès lors être diffusé dans tout le réseau de distribution sans restriction - un fonctionnement créé à l'après-guerre qui a pour vocation de favoriser le pluralisme et de soutenir les publications les plus fragiles. En effet, un Français qui va au kiosque sera confronté à l'ensemble de l'offre de presse et pourra découvrir une toute nouvelle publication ou acheter un magazine qu'il n'avait pourtant pas l'habitude de lire, mais dont le titre de une l'a interpellé... Le système à la française est néanmoins fragile car financièrement en profond déséquilibre. Régi par la loi Bichet de 1947, il est en cours de réforme et pourrait perdre de sa spécificité.

LES MONOPOLES PRIVÉS OU PUBLICS QUI GRIPPENT LE SYSTÈME DE L'IMPRESSION ET DE LA DISTRIBUTION



Un homme d'affaires bulgare maître du jeu

Trois irréductibles dessinateurs bulgares parmi les plus renommés de la presse nationale défient depuis deux ans la situation de quasi-monopole de la distribution dans leur pays. En 2017, les caricaturistes [Tchavdar Nikolov](#), [Tchavdar Georgiev](#) et [Christo Komarnitski](#) lancent un nouveau mensuel satirique baptisé *Pras-Press*, qui signifie « Le journal des porcs ». Leurs cibles favorites ? Le Premier ministre Boïko Borissov, le procureur général Sotir Tsatsarov et [Delyan Peevski](#), l'homme politique le plus riche du pays, qui, en plus de ses activités dans le secteur du tabac et de la construction, [s'est bâti un véritable empire médiatique](#). Via sa holding [New Bulgarian Media Group](#), Delyan Peevski [contrôle de manière opaque](#) des grands quotidiens comme *The Telegraph* et *Monitor*, mais aussi des chaînes de télévision et plusieurs sites d'information. L'oligarque de 39 ans [exerce, via des hommes de paille, un contrôle](#) sur la société privée de distribution nommée Agence de distribution nationale.

↑ L'oligarque bulgare Delyan Peevski s'est bâti un véritable empire médiatique. Via sa holding New Bulgarian Media Group, il contrôle de manière opaque quotidiens, chaînes de télévision et sites d'information.

© Nikolay Doychinov / AFP



← Les caricaturistes qui ont fondé *Pras-Press*. De gauche à droite, Tchavdar Nikolov, Tchavdar Georgiev et Christo Komarnitski.

© DR



À la une du tout premier numéro de *Pras-Press*, un dessin représente le Premier ministre Boïko Borissov et la cheffe du Parti socialiste Kornelia Ninova nus dans un lit. Quelques heures à peine après leur sortie de l'imprimerie, les 10 000 exemplaires tirés sont déclarés vendus. Pourtant, de nombreux lecteurs avertissent le journal : le premier numéro tant attendu du journal satirique est introuvable dans les kiosques. L'édition n'a jamais atteint les points de vente. Le distributeur, membre de l'Agence nationale de diffusion, avait jugé bon de [refuser de diffuser le journal et tenté de dissimuler son existence](#).

Cette saisie arbitraire a ému la presse bulgare, y compris les titres proches du pouvoir, qui ont soutenu le journal au nom de la liberté d'expression. Le quotidien [Sega](#) a exprimé son soutien, rappelant que lui-même subissait « *au quotidien ce phénomène de disparition d'exemplaires* ». Le média en ligne [Bivol](#), spécialisé dans le journalisme d'investigation, a de son côté hébergé gracieusement sur son site un lien permettant d'acheter la version électronique de *Pras-Press*. Et « *quand les invendus nous ont été retournés, on les a écoulés dans la rue et tout est parti* », [raconte Tchavdar Nikolov, un des trois pères fondateurs](#).

↑ La une du tout premier numéro de *Pras-Press* n'atteindra jamais les points de vente.

© DR

Aujourd'hui encore, seuls quelques points de vente non traditionnels, [comme des cafés, des librairies, des galeries d'art ou même des quincailleries](#) diffusent le journal, qui ne sort toujours qu'à 5 000 exemplaires par mois.



← Ganimat Zahid, rédacteur en chef du quotidien *Azadlig*, qui signifie « Liberté ».

© DR

LE DERNIER JOURNAL D'OPPOSITION EN AZERBAÏDJAN ASPHYXIÉ PAR UN MONOPOLE D'ÉTAT

TROIS QUESTIONS à Ganimat Zahid

Le quotidien *Azadlig*, qui signifie « Liberté », était le principal journal d'opposition et l'un des derniers survivants du paysage médiatique azerbaïdjanais. Son rédacteur en chef, Ganimat Zahid, exilé en Europe depuis 2011, raconte comment l'État, aux pouvoirs tentaculaires, a fait taire tous les journaux indépendants, y compris le sien en 2016, quand le journal a fini par mettre la clé sous la porte.

Quel est l'état de la presse indépendante en Azerbaïdjan ?

[Plus aucune presse indépendante ne circule en Azerbaïdjan](#). Il faut dire que les autorités ont minutieusement sapé la distribution de la presse écrite dans les rues du pays : en 2011, à Bakou, les vendeurs de rue ont été interdits d'exercer leur métier afin « *de ne pas gêner la circulation* ». En 2012, les kiosques à journaux du réseau de distribution public Gasid ont été soit [supprimés, soit remplacés](#) par un nouveau réseau de boutiques, [où l'on vendait de tout – des aiguilles aux collants –](#), mais fort rarement des journaux indépendants. Enfin, en 2013, une semaine après la réélection du président Ilham Aliev, la vente de journaux [a été interdite dans le métro](#). Conséquence immédiate, les rares titres indépendants qui survivaient encore ont vu leurs recettes s'assécher, à un tel point qu'ils ont fermé les uns après les autres.

Quels ont été les leviers utilisés par le pouvoir pour asphyxier votre journal ?

La version papier du journal *Azadlig* a fini par disparaître en 2016 après plusieurs années de harcèlement multiforme de la part d'un État aux pouvoirs tentaculaires, qui détient non seulement le monopole de l'impression, via l'entreprise Azerbaïdjan, mais aussi celui du réseau de distribution, via la société Gasid. À partir de 2011, Gasid a [cessé de nous restituer la totalité des fruits de nos ventes](#), ce qui nous empêchait à notre tour de payer l'imprimerie. Une bonne raison [pour des personnalités proches du pouvoir d'assigner](#) à répétition notre journal en justice pour impayés. [De 2012](#) jusqu'à sa disparition en 2016, *Azadlig* a été condamné à une série d'amendes astronomiques qui ont entraîné à plusieurs reprises le gel de ses comptes en banque par la justice, provoquant, de fait, de fréquentes interruptions de tirages.



© Pixabay

Qu'est-ce qui a fini par provoquer l'arrêt total des tirages du journal ?

Le journal allait de mal en pis quand arriva le coup de grâce : après la tentative de putsch de juillet 2016 en Turquie, les autorités azerbaïdjanaises ont arrêté plusieurs opposants, [dont notre directeur financier, Faïg Amirov](#). Il était la seule personne à pouvoir accomplir toutes les opérations bancaires en notre nom, sa signature étant la seule reconnue par la banque. Peu après son arrestation, la [société d'impression a de nouveau réclamé le recouvrement de ses dettes](#), qui s'élevaient à 6 000 euros environ. Nous disposions des fonds nécessaires sur notre compte, mais Faïg Amirov ne pouvait pas les débloquer, et les autorités pénitentiaires refusaient qu'il nous transmette une procuration. J'ai bien essayé d'établir un document officiel indiquant que je nommais quelqu'un d'autre directeur financier, mais la banque a déclaré ce papier invalide. J'étais prêt à démissionner pour que la rédaction élise un nouveau rédacteur en chef, mais le ministère de la Justice nous a fait savoir qu'il ne le reconnaîtrait que si je rentrais à Bakou pour démissionner. C'était totalement inenvisageable. Et c'est ainsi que l'imprimeur a mis fin au tirage d'*Azadlig*, le 6 septembre 2016. Nous continuons cependant à alimenter le site web du journal, qui sera bientôt enrichi d'une version russe.

RECOMMANDATIONS DE RSF

Nous recommandons que les propositions suivantes soient mises en œuvre dans la politique intérieure des États autant que dans les positions qu'ils défendent au sein de toute organisation internationale pertinente.

RECOMMANDATIONS AUX ÉTATS

1/ Respecter leurs obligations internationales afférentes à la diffusion d'une presse libre, plurielle et indépendante

Ces obligations impliquent de protéger équitablement tous les acteurs qui participent à la production et la diffusion de l'information. Elles sont établies aux termes de l'article 19 du Pacte international sur les droits civiques et politiques (PIDCP) établissant « *le droit de rechercher, de recevoir et de répandre des informations et des idées de toute espèce sans considération de frontières* ».

Conformément au PIDCP, il convient alors de :

- **stopper toute entrave abusive** à la libre circulation des médias, c'est-à-dire toute restriction qui n'est pas prévue par la loi ou qui n'est pas nécessaire et proportionnée à un objectif légitime, à savoir au respect des droits ou de la réputation d'autrui ou à la sauvegarde de la sécurité nationale, de l'ordre public, de la santé ou de la moralité publique.
- **s'assurer que les aides publiques à la presse soient attribuées équitablement**, notamment pour l'accès à tous moyens nécessaires à la production ou pour l'accès à tous les moyens d'impression et de diffusion, sur la base de critères raisonnables et objectifs, précis, transparents, non discriminatoires. Cela doit notamment se manifester dans un soutien aux projets d'aide au développement qui visent à garantir la libre diffusion de la presse, écrite notamment.

2/ Assurer une prévention efficace contre toute entrave à la diffusion d'une presse libre, indépendante et plurielle

Au même titre que les exactions commises directement contre les journalistes, les entraves à la circulation de l'information doivent être combattues par des actions résolues :

- **condamner publiquement les entraves à la diffusion de l'information**, notamment, lors de la Journée internationale de la fin de l'impunité pour les crimes commis contre des journalistes (2 novembre) et lors de la Journée internationale de la liberté de la presse (3 mai).
- **garantir la sécurité physique des éditeurs, imprimeurs, distributeurs et vendeurs de presse**, notamment par des mesures de protection policière renforcée pour ceux qui ont fait l'objet d'agressions ou de menaces du fait de leur activité.
- **créer un délit d'entrave à la diffusion de la presse**, sur le fondement du droit à la liberté d'opinion des citoyens, afin de permettre les poursuites et sanctions de tout acte ou tentative visant à empêcher illégalement l'impression ou la distribution de la presse.

- **assurer un cadre juridique et économique qui permette une diffusion libre, égale et impartiale** de tous les titres de presse sur l'ensemble d'un territoire national et éviter que le pluralisme des médias ne soit affecté par la création de monopole.
- **s'assurer de la bonne formation au droit de la presse des acteurs de la distribution** pour que toute entrave fasse directement l'objet d'une plainte à leur échelle.

3/ Renforcer la prévention par une répression rapide et efficace des atteintes à la diffusion de la presse

- **Mener systématiquement et rapidement des enquêtes** pour traduire en justice tout auteur de pressions ou entraves à l'impression ou la distribution de la presse.
- **Assurer un suivi judiciaire efficace** par un observatoire national des entraves à la diffusion de la presse rapportant au Parlement sur la fréquence et la gravité de ces entraves et le suivi judiciaire qui leur est réservé.

Ce rapport a pu être réalisé grâce
au soutien financier de la Fondation Sätila

SÄTILA
KNITTED IN SWEDEN
SINCE 1896

REPORTERS SANS FRONTIÈRES (RSF) œuvre pour la liberté, l'indépendance et le pluralisme du journalisme. Dotée d'un statut consultatif à l'ONU et l'Unesco, l'organisation basée à Paris dispose de huit bureaux, six sections et plus de 110 correspondants à travers le monde.

Secrétaire général : **CHRISTOPHE DELOIRE**

Rédaction en chef : **CATHERINE MONNET**

Rédaction : **MARINE RABREAU**

Secrétariat de rédaction : **CAROLE COEN**

Mise en page : **STÉPHANIE BARCELO**

Communication : **SOPHIE MINODIER**

SECRÉTARIAT INTERNATIONAL

CS 90247

75083 PARIS CEDEX 02

TÉL. +33 1 44 83 84 84

WEB : WWW.RSF.ORG

**REPORTERS
SANS FRONTIÈRES**
POUR LA LIBERTÉ DE L'INFORMATION